

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00

E.-Unis et Empire Britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Dans sept ans, Montréal aura trois cents ans

Il faut partir à point — Quelques projets — Ile Sainte-Hélène et jardin botanique

La proposition que la ville vient de recevoir au sujet de l'île Sainte-Hélène nous rappelle que nous vivons à une époque bizarre.

Le trésor est à sec et cette pénurie invite à un renversement des coutumes. Naguère la tendance était à la municipalisation des divers services; exemple: la désastreuse aventure de la *Montreal Water and Power*. Depuis la crise, on fait machine arrière. Dans ses amendements à la charte, ratifiés par Québec, la ville de Montréal se fait donner le droit de confier le traitement des eaux usagées à une société privée.

Par ailleurs, nous avons un exemple quotidien et qui, c'est le cas de le dire, crève les yeux, de l'épuisement des ressources municipales. On ne veut pas, en effet, supposer que c'est par pur sadisme, à seule fin de faire pâtir le contribuable, que le nettoyage des rues ne s'est pas fait cette année, avec cette conséquence que l'on enfonce par endroits jusqu'à la cheville dans le sable. Le moindre vent soulève ces émines; en pleine métropole canadienne, nous connaissons les tourments du simon et des tempêtes de terre qui sont en train de ruiner les prairies de l'Ouest. Dans les petites rues transversales, on passe des flaques d'eau aux blocs de glace. C'est l'image achevée du désordre. Certaines autres chaussées sont nettoyées par le vent et le soleil, mais il reste ici et là des amoncellements de neige préservés par une carapace de crotin.

Comme il semble impossible de faire diriger sur ces chaussées sales et sur ces trottoirs ensablés le jet des boyaux à incendie, comme on l'a demandé à l'administration, il serait peut-être opportun d'affermir à une société particulière l'entretien des rues.

La plaie d'argent n'est pas mortelle, mais elle place tout de même les services municipaux dans une paralysie voisine de la mort.

En d'autres temps ce projet d'embellissement de l'île Sainte-Hélène par des particuliers eût soulevé les hauts cris; à cause de cette pénurie que nous venons de décrire, elle offre, aujourd'hui, certains aspects séduisants.

Mais il faudra tout de même, si l'exécutif et le conseil acceptent la recommandation de la Commission des parcs, prendre d'innombrables précautions pour que les promesses des promoteurs passent dans la réalité.

Ce qui plaît le plus dans ce projet, c'est que l'on

fait exécuter le plan d'aménagement sous une direction qui offre — pourvu qu'elle ait les mains libres! — toutes les garanties de compétence. Confessons-le en toute humilité, la ville ne nous a pas gâtés jusqu'ici par le souci de l'esthétique. Nous ne savons qui porte la responsabilité de l'installation du rudimentaire jardin zoologique LaFontaine; mais c'est bien une des choses les plus tristement laides que l'on puisse voir, un véritable épouvantail pour les touristes.

Puisque nous sommes à l'article des jardins, nous serions curieux de savoir où en est le projet du jardin botanique. Il a eu un sursaut de vie ces jours-ci. A l'occasion du lancement de la *Flore laurentienne*, le magistral ouvrage de F. Marie-Victorin, M. Houde a pris des engagements formels.

Nous avons toujours été d'avis que les travaux de terrassement au parc de Maisonneuve se classent parmi les travaux de chômage les plus pratiques. Mais le terrassement fait, l'oeuvre n'est pas achevée. Il faut exécuter le plan (car il y a un plan qui nous assure que les lois de l'esthétique seront ici aussi respectées) et pourvoir à l'entretien du jardin.

C'est une oeuvre nationale. Il n'y a pas un seul jardin botanique au Canada et il sied que le premier soit situé dans la métropole. Est-il téméraire de compter sur une allocation annuelle de la part du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, comme de la part de la ville?

L'essentiel, c'est de trouver le diplomate capable de faire marcher d'un même pas ces trois corps. Le maire, qui a fait de grands progrès dans la voie de la conciliation, ne serait-il pas cet homme? N'aurait-il pas le désir d'attacher son nom à une oeuvre à la fois aussi magnifique et aussi riche de promesses du point de vue éducatif?

Peut-on imaginer un monument plus propre que celui-là à marquer le quatrième centenaire de l'île de Montréal que l'on célèbre cette année? Le troisième centenaire de la fondation de Montréal est dans sept ans. Pour cette époque, l'aménagement serait achevé et cela nous ferait quelque chose à montrer aux étrangers qui fût digne de nous et digne de leur attention. Mais il faut partir à point...

Louis DUPIRE

Bribes de grammaire

Aux "quiquephobes"

Une querelle s'est élevée récemment parmi des curieux d'analyse sur un tour de syntaxe que les belligérants m'ont enjoint d'expliquer. Voici le genre de phrase en litige: *Les outardes que ces chasseurs ont dit qu'ils ont vues ne sont que des moineaux.*

La discussion porte, bien entendu, sur les deux *que*. Or, il suffit d'un rapide examen pour découvrir que le premier est un pronom conjonctif mis pour *outardes*, et le second, une conjonction qui dépend de *ont dit*. Pour s'en convaincre on n'a qu'à tourner la phrase ainsi: *Les outardes que ces chasseurs ont dit avoir vues*, ou, avec votre permission: *Les outardes que ces chasseurs ont dites visibles*. Au reste, l'accord fut bientôt fait sur ce point parmi mes consultants.

La difficulté consistait pour eux à discerner dans le premier *que* un complément d'objet direct de *ont vues*. "Comment, disaient-ils, en vertu de quelle loi un pronom conjonctif pourrait-il bien dépendre d'une proposition autre que celle où il se trouve?" Comment? Pourquoi? Je n'en sais rien; je ne comprends pas. Un fait se prouve-t-il? C'est ainsi parce que c'est ainsi à mon tour. Mais ma question se perdait dans le tumulte du débat, qu'aboutit, comme tout débat digne de ce nom, à rien du tout.

Le problème est pourtant facile à résoudre, car il n'existe aucune règle que je sache, pas même dans les grammaires scolaires, pour interdire au pronom conjonctif de remplir une fonction dans une proposition autre que la sienne. Au contraire, tous les manuels admettent implicitement le tour incriminé lorsqu'ils exposent parmi les fameuses règles d'accord, celle du "participe entre deux *que*": *J'ai reçu les livres que vous m'avez annoncés que vous m'avez annoncés*. C'est votre *soeur elle-même que j'ai prévue que je me voyais forcée de vous laisser partir seul*. Evidemment, il ne s'agit pas d'accord musical...

Mais pourquoi ratiociner? Le tour des deux *que* se rencontre si souvent dans les auteurs du XVII^e siècle, qu'il marque l'un des caractères de la syntaxe classique: la tendance à décomposer la pensée à mettre en relief les articulations de la phrase, l'ajustement des idées. Cette tendance s'efface peu à peu, hélas! dans la langue moderne où l'abus de l'ellipse et le souci de la vitesse nous poussent à penser par contiguïté plutôt que par continuité. A tel point qu'on voit reparaître, dans le français du XX^e siècle des tours synthétiques essentiellement latins. Les vers fameux de Racine:

Cet enfant sans parents qu'elle dit qu'elle a vu
Cet enfant sans parents qu'elle dit qu'elle a vu

Donc le tour des deux *que* est parfaitement français. Il a ses lettres de noblesse, puisqu'il remonte au moyen âge. Rien n'est plus facile d'ailleurs que de le justifier dans notre phrase-type: *Les outardes que ces chasseurs ont dit qu'ils ont vues*, le premier *que* est complètement de *ont vues*, mais en réalité les deux conjonctions n'en font qu'une. Notez que dans les constructions de ce genre, le verbe de la première conjonction est déclaré comme *dire, prétendre, affirmer, déclarer*, etc., et ne sert qu'à présenter la seconde proposition, la principale pour le sens.

Sans doute, l'infinitive est parfois plus légère que la conjonctive, mais celle-ci marque mieux les rapports et les temps. Au lieu de la forme à demi-figée *elle dit qu'elle a vu*, la conjonctive offre plusieurs tournures plus précises et plus vivantes: *elle dit qu'elle vit, qu'elle a vu, qu'elle avait vu*. Accordons-lui donc nos préférences aussi souvent que possible, au risque de faire envier les "quiquephobes".

Je groupe sous ce vocable malin ceux qui appliquent encore à la lettre la règle scolaire que j'entends répéter ces jours derniers: "Évitons les *qui* et les *que*, qui alourdissent nos phrases". Les "quiquephobes" se gaussent de ces fanatiques et leur conseillent de supprimer un *qui* dans l'énoncé même de la règle, qui pourrait se formuler ainsi: "Évitons les *qui* et les *que*: ils alourdissent nos phrases".

Tenons-nous donc loin de cette querelle, aussi épineuse que celle de la virgule, et qui pourrait se régler de la même façon par le principe éminemment français de l'équilibre: *Ni trop, ni trop peu; juste assez.*

Jean-Marie LAURENCE

adjoints vint ajouter aux ténébres et superposer nuit sur nuit

M. Stevens admet que c'est y a eut fuit du rapport des Onze, s'il y a eut mis en fuite ceux qu'il plaça sur la sellette. Qu'on le mette aux chain-stores.

Selon M. Beatty, les C.N.R. sont "un mauvais accident". Surtout pour le C.P.R., dont ils traversent les plans.

L'île de Jersey réclame des soldats, sans doute parce qu'elle en a assez de passer depuis longtemps pour un pays à vaches. — Jersey cows.

Le Grincheux

La commission d'enquête sur l'écart des prix recommande la création d'une commission de l'industrie et du commerce

Statut semblable à celui de la Commission des chemins de fer — Elle se composera de cinq membres et relèvera du président du Conseil privé — Ses attributions

M. Stevens explique l'incident de la brochure et sa démission du conseil des ministres (Voir page 3)

"La Flore Laurentienne" du Frère Marie-Victorin

Par Georges Préfontaine

Un nouveau monument, lumineux et impérissable, se dresse aujourd'hui au firmament de la science botanique américaine. Voilà ce que j'ose dire maintenant affirmer, avec une parfaite tranquillité, de la *Flore Laurentienne* (1) que vient de publier le Frère Marie-Victorin, F.E.C., directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal.

Je ne m'en laisse pas imposer outre mesure par le format in-4^e et les 916 pages du livre, ni par son impeccable tenue matérielle et typographique, bien que ces éléments doivent, on l'avouera, compter pour quelque chose! La vigueur et la majesté de l'oeuvre éclatent dans sa conception même, dans l'ampleur du dessin et la précision du détail tout à la fois, dans la beauté de l'illustration et l'abondance documentaire, dans la distinction du langage, dans la haute portée scientifique du chapitre sur "l'Esquisse générale de la flore laurentienne", dont les quelques 60 pages affrontent seules à conférer à l'ouvrage une juste célébrité. Voilà avant tout pourquoi je dis de ce livre, sans nulle crainte d'emphase, qu'il est un monument de lumière et de durée. C'est là qu'il faudra chercher l'explication de l'accueil admiratif que tous les botanistes du monde feront demain, j'en suis sûr, à la *Flore laurentienne*. Que l'auteur, astreint par son état à plus de modestie, ne m'en veuille pas de cette diuhybrantique entrée en matière, lui qui a prononcé sur son propre ouvrage le jugement que voici: "La *Flore laurentienne* est une suite ordonnée de balbutiements, en réalité une longue confession d'ignorance". Soit! Sur ce plan élevé, mais théorique, où s'opposent l'éternel désir de perfection de l'esprit humain et sa lamentable faiblesse, il a peut-être raison. Sur le plan moins élevé, mais plus concret, des possibles réalisations humaines — et c'est à ce niveau qu'il faut ramener l'analyse — ce n'est pas moi qui exagère.

La *Flore laurentienne* est l'accomplissement d'une promesse faite par son auteur lors de la proclamation des résultats du Concours de Botanique du Devoir, le 10 novembre 1930. "A quand s'était demandé le Frère Marie-Victorin la petite *Flore laurentienne*, que tout le monde attend depuis des années, et qui aurait été si utile aux concurrents d'aujourd'hui? L'occasion est solennelle et invite aux engagements positifs. Je réponds donc: la petite *Flore laurentienne* sera publiée, s'il plaît à Dieu, au cours de l'année 1931". L'ouvrage promis pour 1931 ne viendra que quatre ans plus tard. C'est que, son exécution progressive, le plan de l'auteur s'élargit, ne cesse de s'amplifier et de s'élever. Le savant a écrit à ce sujet autrefois le projet d'écrire l'histoire critique de la flore supérieure du Québec. Toute une série de notes et de longs mémoires techniques, parus à date au nombre d'une soixantaine, représentent une ébauche déjà imposante de ce vigoureux dessein. Mais l'entreprise sera longue, il y faudra plus que la vie d'un homme, c'est là l'oeuvre de plusieurs générations. Devrions-nous donc maintenant, s'est dit l'éminent botaniste, dans un ouvrage d'ensemble moins technique, les notes et les observations primitivement destinées à des mémoires qui ne pourront voir le jour que dans un avenir plus ou moins éloigné. Et c'est ainsi que la "petite *Flore*" promise pour 1931 est devenue l'imposant in-4^e de près de 1000 pages qui vient de paraître.

L'objet propre de l'ouvrage

Qu'on ne se méprenne pas sur la nature de ce livre. Il n'est pas un manuel ni un traité de Botanique destiné à faire connaître la plante en général, son développement, son organisation, ses fonctions. Le mot *flore* signifie d'abord l'ensemble des plantes d'un pays, d'une région. Par extension, il désigne le livre qui contient une description de ces plantes. La *Flore laurentienne* comprend la description et la classification des plantes du bassin laurentien québécois ou de la partie habitée du Québec. L'auteur nous en avertit lui-même dans sa préface et précise: "La *Flore laurentienne* est avant tout

(1) En vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Voir le prix dans le *Devoir* d'aujourd'hui, page 7.

un recensement des plantes croissant sans culture dans la province de Québec, le Livre d'Or de nos richesses végétales naturelles". Ce livre est destiné, dit-il encore, "à offrir aux Canadiens français un moyen d'acquiescer une connaissance générale, mais aussi exacte que possible, de la flore spontanée de leur pays".

La première utilité, le premier intérêt d'une *Flore* est de permettre l'identification et la classification des plantes que l'on a sous les yeux. Quoi qu'en pensent les physiologistes et les expérimentateurs, ce n'est pas rôle de faible importance. L'identification est le premier pas, et nécessaire, dans l'étude des êtres vivants. Le physiologiste lui-même, dont les préoccupations sont d'un autre ordre, ne peut décrire ses expériences sans nommer l'animal ou la plante sur lesquels il les a faites. "La science des classifications est la base de toute étude des êtres vivants à quelque point de vue qu'on l'envisage, et sans elle on ne fait rien de sérieux dans le domaine des sciences biologiques." (P. de Beauchamp).

Pour permettre cette identification, une *Flore* possède généralement ce que l'on appelle des *clefs analytiques*, c'est-à-dire des tableaux qui, par une énumération de caractères différents ou opposés permettant un jeu d'éliminations successives, conduisent à la détermination de l'espèce que l'on a en main. La *Flore laurentienne* contient une *clé* générale et des *clefs* pour chaque famille et chaque genre. La *clé* générale mérite une considération spéciale à cause de sa nature même et de son importance. Elle est vraiment, en effet, pour le débutant ou l'amateur, la *clé* qui lui ouvre le livre, le guide du début qui lui permet de s'orienter et d'arriver à l'identification cherchée. Couvrant 19 pages de texte, elle est l'oeuvre de M. Jacques Rousseau, professeur à l'Institut botanique. Celui-ci, pour simplifier cette *clé* et la rendre accessible au plus grand nombre, l'a construite à l'aide des caractères les plus simples, les plus faciles à percevoir, sans préjudice de l'exactitude scientifique. C'est le premier mérite de ce texte d'être le plus possible dépourvu d'éléments trop techniques. Un second mérite lui revient: celui de représenter, sous cette forme, un essai entièrement original et un tableau analytique exclusivement consacré à nos plantes. Et l'on aura une idée de la somme de travail et de connaissances qu'il représente si l'on songe que son auteur a réussi à y faire entrer, par groupes de familles et de genres, parfois par espèces, les 1,917 espèces végétales décrites ou mentionnées dans l'ouvrage.

Les autres *clefs* particulières à chaque famille et à chaque genre reflètent le même souci de simplification et de définition par des caractères extérieurs, chaque fois qu'il est possible.

Sous chaque désignation spécifique l'on trouve une courte description réduite "aux traits saillants et différentiels, aux détails caractéristiques qui permettent de distinguer la plante sur le terrain ou en herbarium" (Marie-Victorin, p. 3). Après la description viennent des indications sur l'occurrence géographique de la plante dans le Québec.

Il convient d'ajouter ici que M. Jules Brunel, à qui sont dues en grande partie la correction des épreuves et l'attrayant présentation matérielle de l'ouvrage, a traité le groupe difficile des Aubépinés (*Crataegus*), et M. Rousseau les groupes non moins litigieux des *Astragales* et des *Violettes*. Enfin, un index des noms d'auteurs, un index général de plus de 5000 mots comprenant les noms latins, français et anglais, et un glossaire d'au delà de 600 mots illustrent par des renvois aux figures appropriées, rendront le livre de consultation facile et d'une grande utilité didactique.

Je voudrais maintenant montrer qu'il y a dans la *Flore laurentienne* certains chapitres, certains éléments qui dépassent son objet propre et l'élevent bien au-dessus d'un simple ouvrage de systématique. Ces traits qui se détachent sur l'ensemble, et dont il me faut sommairement révéler la haute signification, sont: l'esquisse générale de la flore laurentienne, les notes encyclopédiques qui font suite à la

description des espèces, la profusion et l'excellence de l'illustration, la valeur littéraire des tableaux descriptifs dont l'auteur a embellis son livre.

L'Esquisse générale de la Flore Laurentienne

Cette esquisse est en réalité une synthèse de trente années d'études, d'explorations, d'observations, de réflexions. "Large vue d'ensemble sur la flore laurentienne", dit l'auteur lui-même, dont l'objet est de définir les relations qui existent entre les diverses unités de la flore laurentienne et de situer cette flore avec ses caractères propres dans l'ensemble des flores mondiales. Les 60 pages qu'elle occupe sont de beaucoup les plus importantes du livre au point de vue scientifique. Il serait trop long de donner ici l'analyse qu'elle mérite. Je me contenterai d'en indiquer le contenu général, ce qui suffira du reste à en mesurer l'importance.

L'état actuel d'une flore manifeste une stabilité, un équilibre au moins apparent, conditionnés par un certain nombre de facteurs; la physiographie, l'histoire géologique, le climat, l'homme. L'auteur analyse l'influence de chacun de ces facteurs sur la composition actuelle de la flore laurentienne. Il est ainsi amené à dégager la figure des grandes associations et des grandes divisions géographiques de la flore du Québec, à dresser, en d'autres termes, la carte phytogéographique de la province. Cet essai de synthèse et de "systématisation" de connaissances phytogéographiques est le premier du genre pour le Québec et peut-être pour le Canada entier. Il a conduit l'auteur à élaborer une carte en couleurs représentant les territoires phytogéographiques de notre pays, carte insérée au frontispice du livre et qui en fait l'un des ornements, en même temps que, pour les botanistes et les étudiants, un document d'une grande valeur scientifique et didactique.

Ayant ainsi esquisse la physiologie générale de la flore laurentienne, l'auteur la considère ensuite dans les changements, les transformations qu'elle a subies ou qu'elle subit encore. C'est le chapitre du "dynamisme de la flore laurentienne" (p. 61), le plus important du livre. "Cet équilibre (de la flore laurentienne), écrit le Frère Marie-Victorin, est éminemment instable, il sera passager, il était autre hier, il sera différent demain, car les flores sont des unités dynamiques en voie de constante transformation. Elles ont la figure d'un fleuve capable de se mouler à toutes les rives. Leur fixité n'est qu'une illusion, attribuable non seulement à la caducité de l'observateur individuel, ce "voyageur d'un jour qui s'arrête une heure", mais surtout à la courte histoire de l'humanité pensante" (p. 61).

Les facteurs de ces transformations sont nombreux et divers: mutations brusques, isolement géographique d'ordre géologique par transgression marine, disparition de ponts continentaux ou glaciation, insularisme physiologique dû aux conditions particulières de certains habitats (habitat estuarien), changements de climat, hominisation de la nature. Tous ces facteurs exercent sur l'évolution des flores une influence d'ordre progressif ou régressif qui les modifie dans leurs éléments mêmes. L'auteur, analysant leur action sur la flore laurentienne, a fourni là, à mon avis, la plus importante contribution de sa carrière au progrès de la Botanique. Il ne s'agit plus seulement ici de science descriptive, mais des données les plus modernes de la cytologie, de la génétique, de la biologie, de la paléontologie. Et dans ce chapitre que tant de disciplines scientifiques marquent de leur empreinte lumineuse, le savant religieux s'élève jusqu'aux plus hauts problèmes qui puissent préoccuper le biologiste: l'origine et l'évolution des espèces.

(La fin lundi).

L'Hydro québécoise

Québec, 13. — On dit qu'au cours des vacances parlementaires, le gouvernement fera préparer le bill pour créer la commission des services hydrauliques ou l'hydro québécoise qui remplacera la Commission des eaux courantes.

On affirme que M. Bouchard, afin d'être certain que le trust de l'électricité n'organise pas un mouvement de grande expropriation en bloc des compagnies d'électricité, ne voudrait pas que la nouvelle commission ait le pouvoir d'exproprier les ressources hydrauliques déjà acquises, précisément pour prévenir cette éventualité.

L'actualité

Pâques fleuries

Je flânais, hier, rue Notre-Dame, et regardais, amusé, le grouillement de la foule disparate qui, chaque jour de marché, s'assemble autour de la colonne Nelson. Au-dessus de tous les bruits de cette foule de marchands, de cultivateurs, de chômeurs et de passants, s'élevaient des notes aiguës: "Pâ-à-que... Pâ-à-que... fleuries..." L'homme qui hurlait plutôt qu'il ne criait cette bonne nouvelle était un maître d'oeil finaud, couvert d'un manseau pelé. D'une main, il brandissait des palmes, de l'autre un chapelet de petits oignons blancs. On dit que le bonhomme avait-il bien pu apprendre la gracieuse formule que trop de nos gens ont oubliée? ... Pâques fleuries, jour de fête qui rappelle la triomphale entrée de Jésus à Jérusalem et qui ressuscite aussi ces beaux dimanches des rameaux moins loin de nous dans le cycle des âges, où les chrétiens se rendaient pieusement à la bénédiction des palmes avec des perches garnies de fleurs.

Jours qui ne sont plus. Il est certes encore des milliers de catholiques qui continuent cette précieuse tradition d'acheter des palmes, mais nous en connaissons aussi beaucoup, hélas! qui n'aiment guère s'afficher dans la rue, une palme à la main. Ils préféreraient envoyer les enfants à la grand-messe pour faire bénir leurs rameaux plutôt que de remplir eux-mêmes ce doux devoir...

La symphonie criarde du marché m'arracha vite à ces réflexions... Pâques fleuries. Les vieilles halles sont en fête. Le printemps a soufflé de la joie dans tous les yeux. La nature déjà offre ses premières fleurs. Coquettement les pots de géraniums rouges, les palmiers de jonquilles d'or, les bolles de tulipes violacées, les lys mélancoliques respirent avec délices l'haléine toute proche du fleuve. Les choux frisés, les oignons prosaques, les navets et les pommes de terre débordant des sacs, les rouleaux de tabac voisinent sans gêne avec les fleurs délicates. C'est Pâques fleuries et la place est à tous les étres de la végétation.

L'on s'en donne à cœur joie. Plantes et légumes de toutes les familles se bousculent sur l'asphalte ou la palette, les pelures de bananes, les coquilles d'oeufs ont posé un tapis moins que moelleux.

Comme fond de scène, le sombre édifice du vieux marché Bonsecours, avec ses colonnes doriques qui cachent leur honte sous un lard infect, avec un écusson qui proclame douloureusement l'incurie de Concordia.

Mais qu'importe à tous ces marchands, à ces mercantis, à ces flâneurs la décadence des vénérables halles? Ceux qui sont là sont venus pour gagner leur pain ou vendre du toc.

La foule chamarrée grouille de plus en plus, le bruit des voix va crescendo. Des marchands s'invectivent. La vendeuse de fleurs enga-

ge un flirt avec le vendeur de carottes. Les négociants de sirop d'érable se font une concurrence acharnée. A l'aube, un marchand de sirop a eu la malheureuse inspiration de faire goûter son produit gratuitement aux clients éventuels. Tous ses concurrents ont suivi l'exemple. Le résultat est d'un effet... sirupeux. On ne voit sur la place que chômeurs se pourléchant les babines. Aussi les marchands de sirop ne vendent-ils guère. Ils sont contents quand même et se disputent les lécheurs-parasites, faute de se faire une concurrence plus payante. De la sorte, ils constatent au moins la supériorité de leur sirop d'érable sur celui du voisin.

Des habileurs se sont faufilés parmi les habitués du marché pour offrir leur brio-à-brac. Il en est un qui prie plus fort que les autres. Celui-là a un étalage de bouteilles et, flanqué de deux Indiens à plumes rutilantes, il défie sans arrêt son boniment. Mon crayon a pu saisir au vol des bribes importantes de sa harangue: "Ici, tout le monde. Achez le remède X... le seul et unique sur toute la terre. Bon contre la constipation stomacale ou chronique, contre les rhumes, les engelures, les difformités de toutes sortes. Si vol' femme ou vol' fille a des boutons sur la figure ou ail'leurs, achetez le remède X... Si vous voulez éviter la douloureuse appendicite, buvez une bouteille de X... prenez le véritable remède de la nature du Bon Dieu. J'ai soigné pendant sept ans des tas de communautés religieuses. Presque toute la communauté des... a passé dans mes mains (1). A tel numéro, rue Notre-Dame, il y avait un homme dont la femme et les enfants étaient tout croûtés de clous (1). Je les ai guéris en trois jours. Surtout, n'achetez pas les remèdes de la compagnie Ri-ki-ki. Elle nous a imités, ainsi elle a mal pris notre patente. Elle s'annonce elle aussi avec des sautages, mais c'est pas des vrais sautages... Avez-vous mal aux rognons, Madame?"

Je n'ai pas attendu la réponse, j'ai filé au journal.

Pâques fleuries, Pâques fleuries... En 1935.

Lucien DESBIENS

Cela devait arriver: un député franco-ontarien, M. J.-A. Bradette, a formellement demandé au gouvernement pourquoi les rapports hebdomadaires de la Banque du Canada ne sont publiés qu'en anglais dans la Gazette officielle du Canada. M. Perley a répondu qu'il s'informerait. Nous sommes curieux de voir quelles informations, quelles explications, on lui pourra fournir.

A l'heure actuelle, on dirait que la direction de la Banque s'acharne à taquiner les Canadiens français, et nous ne voyons vraiment pas quel avantage elle y compta trouver.

Bloc-notes

La "Banque du Canada"

Cela devait arriver: un député franco-ontarien, M. J.-A. Bradette, a formellement demandé au gouvernement pourquoi les rapports hebdomadaires de la Banque du Canada ne sont publiés qu'en anglais dans la Gazette officielle du Canada. M. Perley a répondu qu'il s'informerait. Nous sommes curieux de voir quelles informations, quelles explications, on lui pourra fournir.

A l'heure actuelle, on dirait que la direction de la Banque s'acharne à taquiner les Canadiens français, et nous ne voyons vraiment pas quel avantage elle y compta trouver.

Carnet d'un grincheux

On doit fabriquer à Arvida des têtes d'obus, pour certains pays européens. Ou fabrique-t-on les têtes de buses qui conduisent tant de pays à la guerre?

Les banques tentent de se soustraire à la loi d'assurance-chômage. Les compagnies d'assurance-vie aussi. Ne paieront-elles pas pour l'assurance-chômage que les industries n'ayant à faire d'autre chose que d'accumuler des déficits. Durerez-elles à ce compte bien longtemps?

M. Stockwell avait pourtant rendu assez obscurs certains textes de son bill sur les compagnies sans que l'un de ses

adjoints vint ajouter aux ténébres et superposer nuit sur nuit

M. Stevens admet que c'est y a eut fuit du rapport des Onze, s'il y a eut mis en fuite ceux qu'il plaça sur la sellette. Qu'on le mette aux chain-stores.

Selon M. Beatty, les C.N.R. sont "un mauvais accident". Surtout pour le C.P.R., dont ils traversent les plans.

L'île de Jersey réclame des soldats, sans doute parce qu'elle en a assez de passer depuis longtemps pour un pays à vaches. — Jersey cows.

Le Grincheux

CALENDRIER

Demain DIMANCHE, 14 avril 1935
RAMEAUX légers, du dim., semidi.
Lever du soleil, 5 h. 18.
Coucher du soleil, 6 h. 44.
Coucher de la lune, 3 h. 36.
Nouvelle lune, le 3, à 7 h. 17 m. du matin.
Premier quart, le 10, à 0 h. 48 m. du soir.
Pleine lune, le 18, à 4 h. 16 m. du soir.
Dernier quart, le 25, à 11 h. 27 du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE AUJOURD'HUI: FROID, PLUIE OU NEIGE

La Commission fédérale de l'industrie et du commerce surveillera toute la vie financière, industrielle et commerciale

Le rapport de l'enquête sur l'écart des prix comprend 500 pages — Un véritable cours d'économie contrôlée — Précis des recommandations

RAPPORTS MINORITAIRES

Ottawa, 12. (D.N.C.) — Après un début de séance vraiment exceptionnel, au cours duquel l'ancien ministre du commerce, M. H. Stevens, a clairement expliqué l'incident de la brochure qui a amené quelques jours plus tard sa démission du conseil des ministres, le ministre du commerce, M. R. B. Hanson, a déposé le rapport de la Commission royale qui a fait enquête sur l'écart des prix et les conséquences économiques des achats de marchandises en grande quantité. Le rapport comprend 500 pages. Il a été déposé en anglais, mais un résumé complet des recommandations a été traduit et remis aux journalistes. C'est le document le plus important encore soumis au Parlement et l'on peut dire qu'il constitue un véritable cours d'économie contrôlée, avec des milliers d'exemples des méthodes courantes d'affaires.

Réglementation nationale

La Commission propose aussi la réglementation nationale des conditions d'emploi de préférence par des lois fédérales, si ce mode d'action est praticable, ou alternative, par voie de coopération interprovinciale. Elle recommande l'étude approfondie du pouvoir constitutionnel du gouvernement fédéral d'adopter une législation ouvrière, la modification nécessaire de l'Acte de l'Amérique britannique à l'adoption d'une loi de ce genre, la création d'un conseil consultatif, impartial et permanent, représentatif, impartant, et dont les membres se succéderont, aux fins de conseiller le ministre fédéral du travail sur la mise en vigueur de lois ouvrières, et la préparation d'un plan d'administration centralisée mais uniformément efficace par l'intermédiaire des ministères provinciaux du travail, etc.

Le producteur primaire

Le rapport contient en plus des recommandations précises pour protéger le producteur primaire, le producteur de fruits et de légumes, l'éleveur de bétail, les pêcheurs. Elle recommande la création d'une commission du bétail avec pouvoirs spécifiques. La Commission des Onze veut qu'on encourage officiellement les producteurs primaires de s'organiser en coopératives de vente, etc. On s'occupe aussi de la distribution au détail et l'on mentionne l'étude de la possibilité de créer une loi fédérale pour la constitution de la réglementation des coopératives des consommateurs leur permettant de faire des affaires dans les mêmes conditions que n'importe quelle compagnie détachant une charte fédérale. Il y a en fin un paragraphe pour restreindre l'utilisation du mot "Coopérative".

La protection du consommateur

Le rapport s'occupe longuement de la protection du consommateur. Il contient la recommandation de créer une commission des types de denrées pour les consommateurs, qui serait une annexe de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie. Cette commission d'annexe établirait des types, veillerait à ce qu'ils soient respectés et publierait les infractions. On veut en même temps modifier la loi des poids et mesures et rendre plus rigoureuses les amendes pour infractions. On surveillerait la publicité et, à ce propos, le rapport contient le paragraphe suivant: "Toute déclaration ou garantie de qualité, d'efficacité ou de durée d'un produit constituera par elle-même un délit à moins d'être basée sur une épreuve suffisante et appropriée à la chose sera possible. La Commission ne devrait pas avoir la prérogative formelle d'approuver une émission, mais simplement de la rejeter; il devrait être interdit à toute compagnie ou maison de placement dont l'émission d'actions a été étudiée, et non rejetée, de mentionner ce fait dans ses circulaires. Ces compagnies d'évaluation assument la responsabilité, auprès des placiers, des pertes d'argent encourues advenant la preuve d'un manque de surveillance ou de complaisance de la part de ces compagnies."

Recommandations générales

Ottawa, 13 (D.N.C.) — Voici les recommandations générales de la Commission royale qui a fait enquête sur l'écart des prix, dont le rapport a été déposé hier après-midi à la Chambre. La Commission recommande la création d'une Commission fédérale de l'industrie et du commerce.

Surveillance de l'industrie

Des questions telles que les méthodes concurrentielles dans l'industrie du tabac, la différence injuste des prix à l'égard de certaines régions dans l'industrie des engrais chimiques, les escomptes partiels dans l'industrie de la chaussure, du caoutchouc, de la capacité excédentaire et la concurrence déloyale dans les industries de la minoterie et de la boulangerie, des propositions relatives à l'autogestion industrielle, deviendraient toutes du ressort de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie. Comme on le voit, ce sont là des questions que l'enquête des Onze a soigneusement étudiées et sur lesquelles elle a entendu de nombreux témoignages. Le rapport explique en détail les méthodes employées par des sociétés industrielles dans les principaux cas mentionnés.

Main-d'oeuvre et salaires

Les principales recommandations dans le chapitre de la main-d'oeuvre et des salaires, consistent en une meilleure mise en vigueur des lois ouvrières qui sont actuellement

A Québec La longueur de la session

M. Taschereau en accuse l'opposition, proteste contre le ton des débats et menace de limiter les discours à 40 minutes — Réplique de M. Duplessis — Les jeunes

Un projet de M. Doré pour l'Université de Montréal

Québec, 13 — La séance d'hier après-midi, à la Chambre, a donné lieu à un débat pour le moins étrange et d'une logique biscornue. On a vu, en effet, le premier ministre accuser l'opposition provinciale de la longueur inusitée de la session. Or, il est des faits qu'on ne peut tout de même écarter. La session est commencée depuis le 8 janvier, cependant le gouvernement, à part le bill de la colonisation, n'a présenté que deux lois, ce qui est le gros de la législation, que depuis quatre ou cinq jours. Hier après-midi, le feuilleton comprenait 24 gros bills inscrits par les ministres et que le gouvernement n'avait pas encore appelés en première lecture. Et il en reste au moins une dizaine d'autres à venir. Il faut aussi tenir compte que c'est la première session, depuis 6 ans, où l'on ait tant tardé à tenir des séances du soir. De plus, c'est le premier ministre lui-même qui a proposé les vacances pendant la semaine Sainte. Faut-il ajouter que la majorité des motions qui d'habitude fournissent le gros des discours inutiles ou oiseux, et qui ont été discutés jusqu'ici, étaient des motions présentées par des ministres ou des députés sympathiques présentement au gouvernement?

L'établissement des jeunes

Le débat sur la longueur de la session est advenu au cours de la discussion d'un amendement au sujet des ressources naturelles, présenté hier après-midi par M. Hortensius Bêique, député de Chambly, et secondé par M. Antonio Elie, député d'Yamaska, sur une motion pour aller en subsides. Dans cet amendement, M. Bêique recommandait au gouvernement de la province d'adopter, sans plus de retard, les mesures appropriables qui s'imposent pour que les ressources naturelles de notre province soient utilisées et mises en valeur, de façon à faciliter et à assurer l'établissement de la jeunesse. On a pris le vote et l'amendement Bêique fut rejeté par 37 à 7.

La longueur de la session

C'est alors qu'un "long" débat sur la longueur de la session et la longueur des discours fut amorcé par M. Laurent Barré, député de Rouville. Le premier ministre a parlé de la "longueur" de la session, des débats et des critiques. Il dit que "si ça continue", le Parlement de Québec devra limiter les discours des députés à 40 minutes, comme cela se fait à Ottawa et à Toronto où un règlement presque identique existe. M. Taschereau proteste aussi contre le ton des débats; ton qu'il trouve peu protocolaire. Il ajoute même que jamais encore depuis les 35 ans qu'il siège à l'Assemblée législative, le ton des débats n'est descendu aussi bas que pendant la session actuelle.

M. Duplessis

M. Duplessis dit qu'il est faux que l'opposition retarde les travaux de la session. Jamais l'opposition n'a cessé de siéger. C'est le gouvernement qui n'a présenté ses trois lois après l'ouverture des Chambres. C'est le gouvernement qui a ajourné les séances de la Chambre à 5 h. 15 de l'après-midi, alors que l'opposition lui demandait de continuer la séance. C'est le gouvernement qui, pendant des semaines et des semaines, a refusé de siéger le soir. Et tout cela, parce qu'il n'était pas prêt.

L'Université de Montréal

Pendant que la Chambre considérait hier soir, un article des estimations budgétaires du secrétaire provincial, M. Athanase David, accordant un million de \$25,000 à l'Université de Montréal, le premier ministre et le secrétaire provincial ont dit dans quelle situation pénible se trouve l'Université de Montréal, problème angissant qui se pose aux gouvernements de ce territoire national. M. David annonce que M. Victor Doré, membre du comité administratif de l'Université, soumettra, d'ici quelques jours, au premier ministre, un plan qui permettra à la province de sauver l'Université française de la métropole. M. Taschereau rappelle que le gouvernement provincial a déjà donné à date à l'Université de Montréal plus de \$5,000,000. L'an dernier, il lui a donné encore \$1,500,000 en vertu d'une loi votée il y a deux ans par l'Assemblée législative. On dit maintenant qu'il faudrait encore trois autres millions de dollars pour terminer le nouvel immeuble de la montagne. Il faudrait ensuite dépenser chaque année \$800,000 pour les seules dépenses administratives alors que l'Université ne peut compter (avec ses élèves) que sur un revenu additionnel de \$300,000. Le problème est angissant. Il ne faut pas oublier non plus que nous avons quatre universités pour une population de 3,000,000 d'habitants. Si le gouvernement donne à l'Université de Montréal, les autres universités voudront aussi une part de subventions. Tout de même, le gouvernement veut faire l'impossible pour sauver l'Université de Montréal. L'an dernier, il a passé une loi permettant d'instituer une loterie nationale en faveur de l'Université, Ottawa n'a pas voulu. En terminant, M. Taschereau demande à tous les bons volontés de s'unir pour soumettre au gouvernement la meilleure solution à cet angissant problème.

Deux rapports minoritaires

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Deux rapports minoritaires ont été déposés à la Chambre des Communes en même temps que le rapport principal. Sept membres, dont six conservateurs, ont signé le rapport minoritaire alors que trois libéraux: MM. Boulanger, Factor et Hsley, ont présenté un rapport minoritaire. M. E. J. Young, libéral de Westburn, a présenté de son côté, un troisième rapport. M. Young est d'avis que le tarif est le grand moyen pour protéger le consommateur, ramener les prix à un juste niveau et contrebalancer les menées des monopoles. MM. Boulanger, Factor et Hsley, tout en approuvant la plupart des recommandations du rapport majoritaire, prétendent aussi que le tarif est sans doute un puissant facteur de recouvrement économique. Ils n'ont guère confiance dans l'intervention de l'Etat, l'envisageant surtout comme un palliatif et non comme un véritable remède. Ils mettent en doute la constitutionnalité de la Commission fédérale de l'industrie et du commerce que l'on veut créer.

Traitement minimum de \$500

Toronto, 13 (S. P. C.) — Le secrétaire d'Ontario, M. H. C. Nixon, a soumis à l'Assemblée législative un projet de loi pour assurer à l'instituteur rural un traitement minimum de \$500.

M. Stevens donne sa version des événements qui ont amené sa démission du cabinet

Il a été en butte à de nombreux obstacles au conseil des ministres — L'ancien ministre du Commerce a préféré démissionner plutôt que de faire des excuses à certains personnages — Responsable de la publication prématurée du rapport des Onze

Intervention de M. Cahan — Les députés conservateurs applaudissent fréquemment M. Stevens

Ottawa, 12. (D.N.C.) — Dès le début de la séance de l'après-midi et avant que le rapport de la Commission des onze n'ait été déposé, M. H. Stevens, ancien ministre du Commerce et ancien président de la Commission, a donné sa version des événements qui ont amené sa démission du conseil des ministres. Cette intervention inattendue de la part de M. Stevens a été provoquée par une interpellation du chef de l'opposition, M. Mackenzie King, au sujet des indiscrétions répétées qui avaient eu lieu relativement aux recommandations de la commission. Interprétant cette interpellation comme des insinuations peu flatteuses à son adresse, M. Stevens a expliqué dans quelles circonstances il avait commencé l'enquête sur les écarts des prix, à quels obstacles il avait été en butte même au conseil des ministres, et comment il avait donné sa démission comme membre du conseil, préférant se retirer plutôt que de faire des excuses à certains personnages. M. C. Cahan a pris part au débat mais M. Stevens lui a immédiatement répondu. Les députés conservateurs ont fréquemment applaudi M. Stevens.

La séance

M. Stevens dit tout d'abord qu'il n'avait pas su avant aujourd'hui, comment le sommaire du rapport était parvenu aux journaux mais il a constaté, après coup qu'il devait en porter la responsabilité. Il regrette profondément ce qui est arrivé et dit qu'il n'avait nullement l'intention de livrer le rapport à la publicité, prématurément. M. Stevens dit qu'on a fait grand état de ce courage. Depuis des semaines, les journaux ont publié des rapports sur plusieurs questions émanant de la commission. "On a prétendu, dit-il, que j'ai violé le serment d'office. Or, le serment d'office ne dit absolument rien à propos du secret à garder sur les recommandations du rapport. M. King m'a accusé d'avoir usé de pratiques repréhensibles et injustes, du moins implicitement, pendant que j'étais président du comité spécial sur les méthodes commerciales. "Je n'ai aucune amende honorable à faire ni au très honorable député (M. King) ni à quiconque, pour mes actions comme président de ce comité.

Des accusations

"On m'a accusé d'avoir agi d'une façon repréhensible. Je demande envers qui j'ai été injuste. On m'a accusé d'être injuste envers Stanley McLean, de la Canada Packers; envers sir Joseph Flavelle et la Cie Robert Simpson, envers la Cie T. Eaton, envers la Canadian Gannex, envers l'industrie du tabac et la National Fishing Co. "Mais quelqu'un m'a-t-il accusé d'avoir été injuste envers les ouvriers qui ont comparu au comité, envers les fermiers qui sont venus ici, envers les fruitiers et les marchands ou les petits marchands et les éleveurs de bestiaux? "Ce sont pas les mes accusateurs. Mon principal accusateur est M. Burton, de la Cie Robert Simpson. Voici l'homme que le chef de l'opposition a cité aujourd'hui lorsqu'il a lu cette lettre. Il fut le seul à prôner la plainte. M. Stevens fait alors un résumé de la part qu'il a prise à l'enquête.

La fameuse brochure

Puis, passant à la publication de la brochure qui a amené sa démission du gouvernement, M. Stevens explique qu'à la fin de la dernière session, il avait prononcé au Club d'étude conservateur de la Chambre, un discours sur le travail accompli par la commission d'enquête. Un sténographe était présent, comme d'habitude. Lorsque les notes lui furent remises, M. Stevens les rédigea et les fit mimeographier à ses propres frais. Il ne les mit jamais en circulation. Quelques copies de discours furent remises aux représentants de journaux importants et, finalement, le discours fut publié. "Je n'ai rien à reprendre, généralement parlant, à ce que j'ai dit dans ce discours.

La réplique

M. Stevens fait encore appel à ses privilèges de député. Une foule de conservateurs frappent leurs banquettes bruyamment en signe d'approbation. En réponse aux extraits des lettres de M. Bennett, lus par M. Cahan, il donne lecture de sa propre réponse à ces lettres. Dans cette réponse, il dit au premier ministre qu'il est l'objet constant des critiques des membres du cabinet à propos de ses activités à la commission. L'ancien ministre déclara dans sa lettre qu'accepter la demande d'amende honorable du premier ministre, serait ruiner le bien qu'il pouvait faire à la commission. M. Stevens se plaint aussi de ce que M. Bennett ne lui ait soumis aucune preuve documentaire que ses déclarations étaient fausses. Il dit n'avoir jamais vu cette preuve documentaire, bien qu'elle soit censée exister.

Cause de la démission

"On a dit que mes collègues voulaient que je revinsse discuter la question avec eux, dit-il, faisant allusion à la dernière réunion du cabinet à laquelle il avait assisté. Le lendemain, je vis dans les journaux un rapport complet de ce qui s'était passé au conseil des ministres. Le rapport disait qu'on m'avait demandé de faire amende honorable à M. Burton et à une autre compagnie que je ne mentionnerai pas, sinon qu'on me mettait

M. Stevens donne sa version des événements qui ont amené sa démission du cabinet

en demeure de démissionner. Je démissionnai parce que si j'étais retourné au cabinet, il aurait été dit que j'avais eu une fessée publique. M. Stevens explique alors, pour se défendre, certaines affirmations qu'il avait faites à propos de la Cie Robert Simpson. Il parle du refinancement de la compagnie, "dans une bonne mesure au bénéfice de sir Joseph Flavelle", et de la vente d'actions aux employés dans des conditions injustes.

Intervention du président

A ce point, le président de la Chambre lui demande de s'en tenir aux limites du débat. M. Stevens promet de finir tôt mais soutient qu'il avait le droit de répondre à M. Cahan. Avec l'assentiment unanime de la Chambre, le président laisse M. Stevens continuer sa défense. "On m'a reproché, dit-il, d'avoir dit que la compagnie avait vendu des actions "B" à ses employés alors, qu'en réalité, elle leur avait vendu des actions "A". On me reproche d'avoir faussé la vérité pour la différence entre ces deux lettres. "Une autre plainte contre lui avait trait à une compagnie d'acier qui n'avait rien eu à faire avec la commission d'enquête. "Je proteste, dit-il, contre la concentration des affaires et de l'industrie dans les mains d'un petit nombre, contre ce régime qui tue les petits et fait subir des pertes aux consommateurs". Lorsque M. Stevens reprend son fauteuil, ayant été applaudi à diverses reprises par les conservateurs des trois dernières rangées surtout, sir George Perley suggère que la discussion s'arrête là. Il exprime ses regrets qu'elle ait eu lieu pendant l'absence du premier ministre. M. King ajoute un mot pour assurer à M. Stevens qu'il n'entretenait aucune animosité à son égard mais avait simplement protesté contre l'accroissement des privilèges de la Chambre par les indiscrétions. Le ministre du commerce, M. Hanson, dépose alors le rapport de la Commission d'enquête et M. Stevens donne avis de motion demandant à la Chambre de l'adopter.

Le traitement des fonctionnaires

Ottawa, 13. (D.N.C.) — La Chambre des Communes a adopté en troisième lecture le bill dont l'effet est de restaurer 5% des salaires des fonctionnaires qui gagnent plus de \$1200 par année et d'exempter de toute baisse ceux qui gagnent moins que cette somme. La Chambre a voté également en troisième lecture la mesure qui impose une déduction de 5% sur le revenu des juges, des officiers de la marine, de la milice, de l'aviation et de la police fédérale.

M. Bennett garde encore la chambre

Ottawa, 13. (D.N.C.) — La température inclement d'hier a empêché le premier ministre de s'aventurer à l'extérieur. On apprend toutefois qu'il n'avait pas l'intention de quitter sa chambre avant aujourd'hui même, à tout événement. Tout en se remettant graduellement, il suit de près les ordonnances de son médecin qui lui a prescrit de demeurer une semaine dans sa chambre avant de sortir.

Le "Graf Zeppelin" heurte une maisonnette

Recife, Brésil, 13. (S.P.C.) — Le dirigeable allemand "Graf Zeppelin" s'est heurté à une maisonnette, il y a quelques heures, au cours de manœuvres d'amarrage qu'une forte pluie et l'obscurité rendaient difficiles. Il s'est déchiré un flanc et rompu un gouvernail latéral. Les officiers du dirigeable estiment peu considérables ces dommages et pensent que le grand aéronef ne tardera guère à continuer la traversée Amérique du Sud-Allemagne, qu'il devait entreprendre peu après avoir fait escale à Recife.

On chante le "God save the King"

Ottawa, 13 (D.N.C.) — Au nom du premier ministre, sir George Perley a proposé une adresse soit votée à Sa Majesté le Roi George d'Angleterre, à l'occasion du 25e anniversaire de son accession au trône. M. Mackenzie King a secondé l'adoption de cette adresse et M. Gardiner, chef du groupe des Fermiers-Unis, a ajouté quelques mots pour exprimer son entière adhésion aux hommages qu'elle contenait, puis l'on chanta en chœur, en Chambre, le God Save the King, entonné par M. Felix Quinn, conservateur de Halifax.

M. Hughes retire son bill sur les divorcés

Ottawa, 13. (D.N.C.) — Le projet de loi tendant à empêcher, à l'avenir, les divorcés de contracter de nouveau mariage, sauf dans les cas de reprendre le premier conjoint, a été retiré hier par celui qui en avait pris la paternité, le sénateur J. J. Hughes, libéral de Prince, en Ile du Prince-Edouard. Il a expliqué que c'était son intention de présenter son bill de nouveau l'an prochain et pendant l'intersession il consulterait et ce sujet les provinces qui ont des cours de divorce.

M. Stevens donne sa version des événements qui ont amené sa démission du cabinet

Mes déclarations étaient, en somme, exactes", déclare-t-il. Or, M. C. L. Burton, de la Cie Robert Simpson, protesta contre l'exactitude des affirmations au-dessus du premier ministre, M. Bennett téléphona à M. Stevens à Winnipeg et arrêta la distribution du discours. Cette intervention inattendue de la part de M. Stevens a été provoquée par une interpellation du chef de l'opposition, M. Mackenzie King, au sujet des indiscrétions répétées qui avaient eu lieu relativement aux recommandations de la commission. Interprétant cette interpellation comme des insinuations peu flatteuses à son adresse, M. Stevens a expliqué dans quelles circonstances il avait commencé l'enquête sur les écarts des prix, à quels obstacles il avait été en butte même au conseil des ministres, et comment il avait donné sa démission comme membre du conseil, préférant se retirer plutôt que de faire des excuses à certains personnages. M. C. Cahan a pris part au débat mais M. Stevens lui a immédiatement répondu. Les députés conservateurs ont fréquemment applaudi M. Stevens.

Intervention de M. Cahan — Les députés conservateurs applaudissent fréquemment M. Stevens

Ottawa, 12. (D.N.C.) — Dès le début de la séance de l'après-midi et avant que le rapport de la Commission des onze n'ait été déposé, M. H. Stevens, ancien ministre du Commerce et ancien président de la Commission, a donné sa version des événements qui ont amené sa démission du conseil des ministres. Cette intervention inattendue de la part de M. Stevens a été provoquée par une interpellation du chef de l'opposition, M. Mackenzie King, au sujet des indiscrétions répétées qui avaient eu lieu relativement aux recommandations de la commission. Interprétant cette interpellation comme des insinuations peu flatteuses à son adresse, M. Stevens a expliqué dans quelles circonstances il avait commencé l'enquête sur les écarts des prix, à quels obstacles il avait été en butte même au conseil des ministres, et comment il avait donné sa démission comme membre du conseil, préférant se retirer plutôt que de faire des excuses à certains personnages. M. C. Cahan a pris part au débat mais M. Stevens lui a immédiatement répondu. Les députés conservateurs ont fréquemment applaudi M. Stevens.

La séance

M. Stevens dit tout d'abord qu'il n'avait pas su avant aujourd'hui, comment le sommaire du rapport était parvenu aux journaux mais il a constaté, après coup qu'il devait en porter la responsabilité. Il regrette profondément ce qui est arrivé et dit qu'il n'avait nullement l'intention de livrer le rapport à la publicité, prématurément. M. Stevens dit qu'on a fait grand état de ce courage. Depuis des semaines, les journaux ont publié des rapports sur plusieurs questions émanant de la commission. "On a prétendu, dit-il, que j'ai violé le serment d'office. Or, le serment d'office ne dit absolument rien à propos du secret à garder sur les recommandations du rapport. M. King m'a accusé d'avoir usé de pratiques repréhensibles et injustes, du moins implicitement, pendant que j'étais président du comité spécial sur les méthodes commerciales. "Je n'ai aucune amende honorable à faire ni au très honorable député (M. King) ni à quiconque, pour mes actions comme président de ce comité.

Des accusations

"On m'a accusé d'avoir agi d'une façon repréhensible. Je demande envers qui j'ai été injuste. On m'a accusé d'être injuste envers Stanley McLean, de la Canada Packers; envers sir Joseph Flavelle et la Cie Robert Simpson, envers la Cie T. Eaton, envers la Canadian Gannex, envers l'industrie du tabac et la National Fishing Co. "Mais quelqu'un m'a-t-il accusé d'avoir été injuste envers les ouvriers qui ont comparu au comité, envers les fermiers qui sont venus ici, envers les fruitiers et les marchands ou les petits marchands et les éleveurs de bestiaux? "Ce sont pas les mes accusateurs. Mon principal accusateur est M. Burton, de la Cie Robert Simpson. Voici l'homme que le chef de l'opposition a cité aujourd'hui lorsqu'il a lu cette lettre. Il fut le seul à prôner la plainte. M. Stevens fait alors un résumé de la part qu'il a prise à l'enquête.

La fameuse brochure

Puis, passant à la publication de la brochure qui a amené sa démission du gouvernement, M. Stevens explique qu'à la fin de la dernière session, il avait prononcé au Club d'étude conservateur de la Chambre, un discours sur le travail accompli par la commission d'enquête. Un sténographe était présent, comme d'habitude. Lorsque les notes lui furent remises, M. Stevens les rédigea et les fit mimeographier à ses propres frais. Il ne les mit jamais en circulation. Quelques copies de discours furent remises aux représentants de journaux importants et, finalement, le discours fut publié. "Je n'ai rien à reprendre, généralement parlant, à ce que j'ai dit dans ce discours.

La réplique

M. Stevens fait encore appel à ses privilèges de député. Une foule de conservateurs frappent leurs banquettes bruyamment en signe d'approbation. En réponse aux extraits des lettres de M. Bennett, lus par M. Cahan, il donne lecture de sa propre réponse à ces lettres. Dans cette réponse, il dit au premier ministre qu'il est l'objet constant des critiques des membres du cabinet à propos de ses activités à la commission. L'ancien ministre déclara dans sa lettre qu'accepter la demande d'amende honorable du premier ministre, serait ruiner le bien qu'il pouvait faire à la commission. M. Stevens se plaint aussi de ce que M. Bennett ne lui ait soumis aucune preuve documentaire que ses déclarations étaient fausses. Il dit n'avoir jamais vu cette preuve documentaire, bien qu'elle soit censée exister.

Cause de la démission

"On a dit que mes collègues voulaient que je revinsse discuter la question avec eux, dit-il, faisant allusion à la dernière réunion du cabinet à laquelle il avait assisté. Le lendemain, je vis dans les journaux un rapport complet de ce qui s'était passé au conseil des ministres. Le rapport disait qu'on m'avait demandé de faire amende honorable à M. Burton et à une autre compagnie que je ne mentionnerai pas, sinon qu'on me mettait

Le "Graf Zeppelin" heurte une maisonnette

Recife, Brésil, 13. (S.P.C.) — Le dirigeable allemand "Graf Zeppelin" s'est heurté à une maisonnette, il y a quelques heures, au cours de manœuvres d'amarrage qu'une forte pluie et l'obscurité rendaient difficiles. Il s'est déchiré un flanc et rompu un gouvernail latéral. Les officiers du dirigeable estiment peu considérables ces dommages et pensent que le grand aéronef ne tardera guère à continuer la traversée Amérique du Sud-Allemagne, qu'il devait entreprendre peu après avoir fait escale à Recife.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

La femme devant la misère

"Heureux l'homme qui a l'intelligence de...

La compassion est inhérente aux coeurs des femmes...

L'une de nos belles raisons d'être fières, nous, Canadiennes...

Cela intéresse sûrement mes lectrices de savoir comment cet objectif est reparti:

Table with 2 columns: Item name and Amount. Includes 'L'Alde à la femme', 'L'Asistance maternelle', etc.

Les chiffres sont souvent arides. Mais quand ils représentent ainsi le relèvement physique et moral...

Quant à notre fierté nationale, elle se révèle définitivement, je crois, un peu dans tous les domaines...

Feuilleton de "Devoir" - Le Carrefour de la Belle-Agnès par J. Maullère

44. (Suite) — Ni demain ni un autre jour, assura la jeune fille...

Ma mère

J'écris près de la lampe. Il fait bon. Rien ne bouge. Toute petite, en noir, dans le grand fauteuil rouge...

François Coppée

DEUX SPECIMENS DES COLLECTIONS DU PRINTEMPS



Assurés sur la valeur de la jeune génération.

Dans le domaine de la charité le progrès est très appréciable aussi. Le seul fait d'avoir réussi à fédérer vingt-quatre de nos plus grandes oeuvres est de nature à nous encourager...

Conseils pédagogiques

Pas d'enseignement prématurément trop élevé

La tentation est toujours grande, nous un maître à qui est confié un être intelligent, d'aller de l'avant et de dépasser le programme...

filles lui ayant annoncé qu'elle se trouvait fort bien dans la famille Robellières.

Comme en un bois sacré où ne l'atteignaient pas les bruits du monde, le vieil officier se réfugia dans l'histoire de la guerre.

La mode parisienne

(PAR RACHEL GAYMAN) (droits réservés)

Paris, 13. (P.C.-Havas). Les progrès de la technique ont permis de recueillir entièrement de nombreux tissus en modifiant l'aspect des matériaux qui en constituent les éléments principaux.

Le samourai, composé de soie et soie chappe, offre l'aspect d'une grosse toile de laine très souple et mate. Il se fait en beige naturel d'un ton un peu plus soutenu que le tissu et sera parfois rayé ou quadrillé d'un mince filet de couleur vive.

Voici encore une nouvelle qui réjouira toutes les femmes: les tentatives en vue de rendre le velours infroissable et inaltérable à l'humidité et qui avaient échoué jusqu'ici sont sur le point d'aboutir.

Les grands tisserands de Lyon qui étudient ce problème depuis longtemps, étaient arrivés déjà, l'an dernier, à rendre moins fragiles et à peu près infroissables les très beaux velours de soie naturelle.

Le sage semble consister à proportionner l'enseignement moins à l'intelligence de l'enfant qu'à sa faculté d'assimilation et à sa résistance.

Les nouvelles féminines

Société d'étude et de conférences. Voici le programme des prochaines réunions de la société d'étude et de conférences qui se tiennent le mardi, à 3 h. 30, dans la salle de Chéne de l'hôtel Windsor...

Causerie de Mgr Turquetil. Son Ex. Mgr Turquetil, O.M.I., donnera mardi soir prochain à 8 h. p.m., dans les salons du Foyer Ste-Claire-d'Assise, 3043 St-Dominique, une causerie sur ses missions sous les auspices du cercle missionnaire liturgique.

Pensionnat Mont-Royal. La partie de cartes au profit des pauvres et des misérables aura lieu mercredi 24 avril, à 8 h. Toutes les anciennes et leurs amies sont invitées.

La Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie. La réunion mensuelle des Gardes d'honneur du Coeur Immaculé de Marie aura lieu, comme à l'ordinaire, le deuxième dimanche du mois, 14 avril, à l'issue des Vêpres chantées à 3 h., dans la chapelle des Ecoles.

Le très révérend Père Antonio-B. Desrochers, supérieur et curé à Charlemagne, a chanté la messe solennelle, l'abbé Paul Mayrand, curé de Saint-Léonard de Nicolet, a prononcé le sermon de circonstance.

—Où, soupira drôlement la brunette, mais ce n'est pas du tout ça qui me tente! Des stations dans les magasins? J'ai bien le temps d'en faire pour ruiner mon mari!

—Ma petite fille est la sagesse même. Que souhaiterait-elle donc? —Père, je voudrais visiter avec toi les expositions de peinture...

—Le colonel posa sur son bureau le lorgnon dont il chevauchait son nez maigre.

—Tiens! fit-il, je ne te connaissais pas ces goûts artistiques, ma petite.

—Le regardait avec complaisance la frimousse gentiment confuse.

—La maîtresse de dessin nous a encouragés à ces visites...

—Le fin visage se baissait, les boucles roulaient en cascade sur la nuque ambrée.

—Sorti! avec moi? Il me semblait, ma chérie, que la mère se réservait ce soin.

Religieuses du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke. Tous les associés ainsi que les autres fidèles y sont cordialement invités.

A la Palestre du National

Jeu, 16 mai prochain, soirée au bénéfice de l'Association professionnelle des employés de magasins...

Les Ecoles Ménagères provinciales

461 EST, SHERBROOKE — HA. 4980. Lundi, le 15 avril, nouveaux cours de fantaisies diverses et aussi de fantaisies à l'aiguille.

Mardi, à 2 h., démonstration spéciale pour dames de l'Association des femmes de l'église St-Raphaël d'Outremont.

Mardi soir, à 7 h. 30, cours de droit usuel, par Mme H. Gérin-Lajoie. Le sujet sera: De la communauté légale. A la suite de ce cours, des gardes-malades donneront des leçons pratiques sur les premiers secours aux blessés; démontage et respiration artificielle.

Partie de cartes

Il y aura une partie de cartes le lundi 29 avril, à 3 h. 30, au profit de la Maison des Femmes. On pourra réserver des places d'avance en se rendant à l'école les abonnés à l'année ont droit à leurs sièges.

Retraite fermée de l'Institut N.-D. du Bon Conseil. A l'Institut Notre-Dame du Bon-Consol, du mercredi 17 avril, à 7 h. du soir, au Samedi saint. Le R. P. D'Orsonnets, S.J., en sera le prédicateur.

Académie du boulevard (Sainte-Anastasia). A l'Académie du boulevard, lundi, le 15 avril, à 7 h. 30, dernière réunion d'étude sous la présidence honoraire de Mme J. Foucher-Marsolais.

Partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales, mercredi, le 17 avril, au sous-sol de l'église St-Jérôme, 3030 Dellelie, à 2 h. 30 p.m. sous le patronage de M. le curé Belloc.

La quête du denier national. A l'occasion de la quête du Denier national, qui aura lieu le samedi 27 avril, l'équipe sous la direction de Mlle Marguerite O'Leary, sera composée des personnes suivantes: Mlle Madeleine Toupin, Simone Quenneville, Marie Lemire, Madeleine Martin, Claire Trudeau, Diane Parent, Françoise Fortin, Anne-Marie Lesage, Alice O'Leary.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

CHEZ EATON Souliers Eaton pour hommes. Inutile d'insister sur la supériorité de l'assortiment EATONIA. 25 modèles sont offerts à votre choix. Pointures 5 1/2 à 12. Largeurs B à G dans le lot. Que vous préfériez la nouvelle ligne, un bon brogue ou un oxford pratique vous ne regretterez pas d'avoir choisi EATONIA. Prix très avantageux, la paire. Au deuxième, rue Victoria. T. EATON CO. LTD. 92 MONTREAL

LE TAILLEUR EN ECOSSAIS



Très chic pour les sorties du matin ou pour le travail au bureau, ces petits costumes tailleurs en tweed écossais.

Réception à M. Henry Hornbostel

Mardi dernier, le directeur et les professeurs de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales recevaient M. Henry Hornbostel, professeur à l'Université de Poitiers et conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, à déjeuner au Cercle Universitaire.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

Le Théâtre des Petits. Il y en aura plusieurs, paraît-il. Mlle Camille Bernard a voulu que les enfants aient aussi la leur.

A Charlemagne. Son Excellence Mgr André Casulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a présidé hier aux cérémonies religieuses qui ont marqué la fête patronale des Prêtres de Sainte-Marie, Notre-Dame de la Sainte-Mort, à Charlemagne.

HOTEL PRINCESS BERMUDES. ETABLIS 1885 RECONSTRUIT 1931 CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE. Ouvert en avril et au début de mai. La plus délicate saison de l'année. Organisez dès maintenant votre visite d'avril. Adressez-vous à l'hôtel Princess, Bermudes, ou à n'importe quel agent de voyages autorisé.

A ceux qui souffrent de maux de tête. Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement le prospectus inclus dans chaque boîte. Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE EN VENTE PARTOUT 25¢

SAVON BABY'S OWN. Adoucit et blanchit la peau et lui donne l'arôme exquis des fleurs naturelles. Savon Baby's Own. "Le meilleur pour bébé et pour vous". 6 cartons individuels 10c.

Leur popularité

"Les politiciens assurent leur popularité par la distribution de sportules qu'on appelle de nos jours patronage." Il n'est pas ainsi du marchand; sa popularité s'établit et se maintient par la qualité des articles qui font l'objet de son commerce.

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa.

Sur le front... des missions

Le théâtre en Chine

Journées théâtrales — Visite des parents, des amis et... des voleurs — Motifs des pièces — Le théâtre, miroir de la vie

(suite)

L'on dit généralement que les villages chinois venus pour une représentation n'assistent qu'à un gros vacarme, et ceci n'est pas loin d'être la vérité. Le directeur joué de cette ignorance des paysans lorsqu'il fournit un spectacle de qualité inférieure à celle que lui impose le contrat. Mais si les assistants découvrent la faute, s'ils constatent un nombre trop faible d'acteurs ou jugent insuffisant le jeu des artistes, un villageois se lève majestueusement et frappe la compagnie d'une amende qui se traduit par une, deux ou même trois représentations supplémentaires; et cette décision demeure sans appel.

Journées théâtrales

Quelle journée affairée dans un village la veille d'une représentation! Il s'agit de réunir des quantités de nattes pour les installations provisoires de la troupe et, au bout de peu de temps, l'endroit choisi en vue du spectacle, — assez près mais en dehors de l'agglomération citadine — prend l'aspect d'une cité improvisée. On établit en plus du théâtre, un tas de petits hangars destinés aux boutiques, à la cuisine, au thé, aux salles de jeu, etc. Le jour de la représentation, le village le plus modeste donne l'illusion d'un très grand marché.

Dans les villes plus importantes, où se tiennent des foires à des intervalles plus ou moins réguliers, il est d'usage d'ouvrir la foire par une représentation théâtrale: le premier jour, il ne se fera guère de transactions commerciales et les assistants ne seront occupés qu'à écouter la pièce. En pareil cas le nombre des spectateurs peut atteindre, sans exagération, jusqu'à dix mille personnes. Dans les très grandes foires et pendant toute leur durée, on donne généralement une représentation par jour, manière d'opérer très avantageusement au point de vue financier, attendu qu'elle tient en éveil l'attention du public et attire ainsi la foule des clients.

Au point de vue social, ce qui intéresse plus spécialement l'observateur étranger à propos du théâtre du village, c'est l'impression que produisent les pièces sur l'ensemble des assistants. On pourrait assez exactement la comparer à l'émotion provoquée chez les enfants dans les pays occidentaux par l'approche de Noël, ou bien encore aux États-Unis par la tournée du 4 juillet. En Chine, tout autre intérêt mondain s'efface devant l'attrait du spectacle.

Visite des parents, des amis et... des voleurs

L'annonce de l'arrivée prochaine d'une compagnie théâtrale dans un village met en ébullition la région entière. Les visites des jeunes mariées chez leurs mères — visites qui jouent un si grand rôle dans la vie courante des unes comme des autres — sont arrangées longtemps à l'avance en ne tenant compte que du gros événement qui se prépare. Dans les écoles des villages voisins, les élèves escomptent déjà des vacances pour toute la durée des représentations. Si le professeur s'avise de refuser — éventuellement invraisemblable car lui aussi désire assister — son veto demeurerait sans effet et il se verrait abandonné par tous les enfants de sa classe.

Ce ne sont pas seulement les mariées qui profitent de la circonstance pour aller rendre visite à leurs parents; l'on peut dire de façon générale que lors d'une représentation théâtrale hommes, femmes ou enfants plus ou moins apparentés à quelque habitant du village, et pour autant qu'ils n'en soient pas empêchés par un motif grave, ne manqueront pas de profiter de cette occasion de se déplacer. Toute famille chinoise étant affublé d'un essaim de parents à tous les degrés, c'est le moment, lors d'une représentation théâtrale, d'aller dire un petit bonjour à ses amis; que ces alliés lointains aient été ou non invités, cela n'a dans l'espèce aucune importance, les vi-

siens accourraient alors même qu'ils sauraient pertinemment que l'on n'a aucune envie de les recevoir.

Bien que le Céleste prône très haut sa façon de pratiquer l'hospitalité, l'on ne peut cependant pas aller jusqu'à dire qu'elle est une vertu caractéristique du peuple chinois. Mais, quels que soient dans la circonstance, ses sentiments intimes, le Chinois estime nécessaire de soutenir le semblant d'une hospitalité pleine d'effusion, de sorte qu'il s'empresse de pérorer dans la cour de son logis et insistera pour qu'elle passe la nuit chez lui quand il désirerait s'en débarrasser au plus tôt. En temps ordinaire l'invité n'acceptera que si l'hôte, par son insistance, lui montre qu'il agit *bona fide*. Mais au cours d'une saison théâtrale, peu importera en tout cas, car la pièce doit être vue.

L'on ne saurait dès lors être surpris du trouble que la présence d'une compagnie de comédiens apporte dans un village. Chaque famille y est, en effet, envahie par un flot de visiteurs et, le plus souvent, le logis ne dispose pas d'assez de place pour coucher tout le monde; les gens passent la nuit debout à bavarder; excellente préparation, dira-t-on, pour la tâche du lendemain. Le cycle théâtral durant au moins trois jours et parfois quatre, il est facile d'imaginer à quel point le village en fête est mis à contribution. Si l'on songe que chaque femme mariée en visite dans sa famille, de même que toute femme qui va voir ses jeunes parents, amène avec elle ses jeunes enfants et que ces derniers se basent en droit de faire main basse sur tout ce qu'ils découvriront en fait de nourriture, il est clair que la maîtresse de maison se trouve soumise à des épreuves avec lesquelles les exigences les plus sévères de la vie occidentale offrent bien peu d'analogie.

La subsistance de ces hordes de visiteurs nécessite de grands frais et il semble dur à un Chinois, économe par nature, de voir disparaître en une semaine la quantité de combustible suffisant en temps normal à assurer le chauffage du logis pendant six mois, et cela pour "rôtir" l'eau et nourrir des gens qu'il n'a pas invités, et que, de plus, il ne désirait aucunement voir. Il n'est pas exagéré de dire que ces frais de réception s'élèvent à trois fois au moins le prix du théâtre seul. Ainsi se trouve vérifiée une fois de plus le dicton chinois familier: "Ce n'est pas le cheval qui coûte, mais la selle".

La foule accourue des environs pour assister aux représentations contient généralement des éléments fort peu recommandables. Les habitants doivent se tenir sur leurs gardes. Pour ce motif, aussi bien qu'en raison des devoirs d'hospitalité que leur impose la présence de tant de visiteurs, les gens du village sont les seuls à ne pouvoir profiter comme ils le voudraient des réjouissances artistiques. Les hôtes et les voleurs occupent tout leur temps. Une vigilance constante peut seule procurer quelque sécurité à l'habitant: plus il aura à perdre, moins il sera à même de s'amuser tant que le danger ne sera pas écarté. Une longue expérience a démontré qu'après une tournée de spectacles, l'on ne trouvera probablement plus un seul poulet dans le village. Pour éviter que les volailles ne deviennent la proie d'habiles filous, les habitants ont soin d'en disposer eux-mêmes à l'avance.

Telles sont les conditions faites en Chine au théâtre ambulante. Il est donc surprenant qu'un si grand nombre de compagnies artistiques trouvent un métier à ce point précaire. En effet, l'acteur risque de se trouver sans aucun emploi pendant les années, toujours si fréquentes, de famine ou d'inondations. Quant à l'attachement passionné du peuple pour le théâtre, l'on peut avec assez de vraisemblance l'attribuer au fait que le Céleste ne dispose que de très peu d'amusements et que la masse des villageois n'a de distractions publiques que lors des rares jours de fête — deux ou trois dans l'année — au moment des grandes foires accompagnées de représentations théâtrales, ou bien encore pendant les tournées que les comédiens font en dehors des foires.

Motifs des pièces

Il est évident qu'une forme de représentation si chère aux Chinois peut devenir un puissant agent d'excitation et soulever, dans ces circonstances données, les passions des foules. Telle est sans aucun doute l'origine de certains mouvements populaires. Les étrangers ne connaissent-ils pas tous plusieurs cas où dans l'intérieur de la Chine, l'on a joué des pièces représentant les massacres de Tientsin ou quelque événement analogue? Parfois il faut en faire remonter la responsabilité jusqu'aux magistrats locaux, de connivence avec les directeurs des troupes. L'impression que font sur l'esprit du peuple de pareils spectacles doit être bien mauvaise — si tant est que les représentants du gouvernement tiennent à maintenir chez leurs administrés le respect des étrangers.

Ne serait-il pas facile en Chine, comme dans d'autres pays, de s'arranger pour que les pièces offertes au public traitent des événements courants qui intéressent la masse de la population? Nous rappellerons à ce propos la querelle survenue entre deux comités qui réclamaient chacun le droit de faire éléver une digue destinée à contenir les inondations. A force d'attendre, il y eut plusieurs vies de

perdus du fait des crues et il s'en suivit un formidable procès. Quelques incidents furent d'un caractère si dramatique qu'on les intercala dans une pièce: celle-ci remporta un succès considérable dans les villages situés non loin de l'endroit où l'affaire s'était déroulée.

L'on peut certainement dire que la représentation d'événements historiques par les théâtres chinois constitue l'un des plus grands obstacles à ce que les masses populaires acquièrent la connaissance de l'histoire. Peu de personnes lisent les ouvrages historiques tandis que tout le monde écoute les pièces et, alors qu'on oublie les livres d'histoire parce qu'ils sont ennuyeux, chacun retient la pièce parce qu'elle est amusante. Le théâtre, à peine esbessé de se rappeler, ne prétend pas donner au public la représentation exacte d'un fait historique, il le déforme pour n'en retenir que les incidents qui se prêtent à une adaptation dramatique. Mais les gens ordinaires ne sauront pas discerner ce qui s'est véritablement passé, ni à quelle époque, quelles en furent les causes et les conséquences pratiques: les faits réels et la fiction se confondent dans leur esprit.

Les pièces qui traitent de la vie dans son réalisme quotidien jouissent toujours des préférences du public. L'on vend partout, et en grand nombre, des brochures bon marché, mal imprimées, où se trouvent en substance les pièces représentées. Ces sortes de livrets permettent au public de se familiariser avec l'intrigue qui s'y déroule.

Le théâtre, miroir de la vie

Parmi les différents aspects sous lesquels se présente le théâtre chinois le plus instructif est peut-être celui qui nous incite à en considérer les pièces comme un miroir de la vie, telle que la comprend le peuple jaune. Aux yeux des Chinois, toute oeuvre théâtrale reproduit les contingences de leur existence même; ils sont fermement attachés à cette théorie, ils y croient pleinement presque inconsciemment. Un dicton populaire affirme que "Le monde entier n'est qu'une pièce de théâtre; pourquoi les hommes prendraient-ils dès lors la vie comme une réalité?" C'est bien conformément à cette manière de voir que les Chinois donnent souvent l'impression d'être psychologiquement incapables de discerner entre les réalités pratiques, que tout le monde tient pour telles, et les "réalités" théoriques auxquelles, en poussant les choses à l'extrême, sont reconnues comme fictives.

Ainsi le Céleste estime que la vie de tous les jours n'est qu'une mise en scène perpétuelle, et cette croyance exige de ses fidèles un tribut qui est libéralement, spontanément, continuellement et universellement payé. Sur pareille théorie se basent la plupart des réjouissances populaires, théorie dont voici la véritable signification: "Vous m'avez porté préjudice, mais je ne vous crains pas et j'en appelle à tous les hommes. Qu'ils soient témoins du défi que je vous lance!" De là aussi dérivent les neuf dixièmes au moins des actes que les Chinois accomplissent sous le prétexte de "sauver la face", c'est-à-dire mettre l'acteur d'accord avec les spectateurs, lui prouver son rôle en pleine connaissance de cause, car il sait bien ce que c'est que ce rôle. D'autre part pays que la Chine l'on ne peut dire avec plus de vérité: "Le monde entier est une scène de théâtre, et tous les hommes, toutes les femmes n'en sont que les acteurs."

A. H. S.

Les petits séminaristes de Szepingkaï à leurs bienfaiteurs

UNE LETTRE EMOUVANTE

Petit Séminaire de Szepingkaï, le 7 février 1935.

Bien chers Bienfaiteurs, Nous autres, tous les séminaristes reconnaissants de Szepingkaï, vous présentons ensemble avec respect nos humbles salutations et nos sincères remerciements pour vos bienfaits donnés dans le passé. Nous demandons aussi au Divin Prisonnier que l'on adore dans le Très-Saint-Sacrement de bénir votre générosité. Profitant de cette belle occasion, nous vous en remercions par quelques mots. Veuillez nous excuser.

Depuis que nous avons reçu votre aide charitable, Mgr Lapière a fait bâtir un séminaire à Szepingkaï, nous avons donc quitté Pamiencheng pour cette ville. Maintenant les élèves sont tous entrés au séminaire; il y en a trois fois plus qu'autrefois. Nous nous divisons en deux cours, l'un latin et l'autre préparatoire français.

Mais tous nous sommes pauvres et nous sortons des familles gênées qui sont très loin d'ici. Par conséquent nous sommes obligés de demander dans la nécessité. Pour cela nous vous demandons encore de nous faire la charité. Veuillez nous donner une petite part de votre bien pour acheter la nourriture, les livres, les vêtements, etc., que nous avons besoin. Que ces demandes soient exaucées de vous. Plus tard, si notre but sera atteint et si nous recevrons l'Ordre, c'est encore vous qui nous avez donné

cette chance. C'est pourquoi nous vous remercions infiniment.

Pour vous dire un mot de reconnaissance, il faut sincèrement de la gratitude. Donc nous vous faisons quelques promesses pour vous témoigner toute notre reconnaissance. Nous prions chaque jour la Sainte Vierge, qui veut qu'on la prie avec le chapelet, de vous bénir. Le premier dimanche de chaque mois, nous supplions le Seigneur que l'on reçoit pendant la Sainte Messe de récompenser votre générosité. Nous nous souvenons de vous en offrant nos devoirs et nos études au doux Jésus; en un mot nous n'oublions jamais nos bienfaiteurs et bienfaitrices. Voilà ce que nous vous promettons et nous espérons que le bon Dieu bénira nos humbles promesses.

Chers bienfaiteurs, écoutez-nous comme nous voudrions, et prions les uns pour les autres. Il n'y a pas de différence entre les pays. Tous les hommes ont une âme qui est pareille; accomplissons le devoir de la communion des Saints, voir de la communion du Séminaire de Szepingkaï vous disent; MERCI, par PAUL HEUE

Cercle Mgr-Gauthier de l'A. C. J. C.

Lundi soir prochain, le 15 avril, à 8 heures précises, assemblée régulière et très importante du Cercle Mgr-Gauthier de l'A. C. J. C., en son local habituel, à la Palestre Nationale. Tous les membres du cercle sont priés d'être présents et à temps.

Graphologie au "Devoir"

Nini. — Que voulez-vous obtenir avec six lignes d'écriture? Certainement pas une étude sérieuse et complète!

L'esprit est léger et superficiel, elle a, cependant, un bon sens qui s'affirmera plus tard quand elle aura appris à réfléchir et qu'elle en aura le temps.

Beaucoup d'imagination: rêveries et illusions. Le coeur est bon, délicat et sensible, mais un petit egoïsme assez marqué nuit au développement. Elle est très franche, un peu crédule et pas défiante. Humeur et activité capricieuses. La volonté est obstinée et elle est trop facilement influencée. Petites vanités de jeune fille. Elle est gentille mais elle aurait dû me donner plus d'écriture.

Vaseux. — L'esprit est clair, précis et juste. La sensibilité est plus vive qu'elle ne le paraît. C'est un homme délicat et un peu nerveux. L'humeur est inégale.

Absolument simple et naturel, il n'a aucune espèce de vanité. L'activité est vive, il a de l'ambition et du courage. La volonté est résolue, ferme et quelquefois entêtée. Il a des idées et des opinions personnelles et arrêtées; il contredit et discute avec chaleur pour les soutenir ou les défendre.

Sincère et franc, il regrette parfois d'avoir trop dit ou laissé voir ce qu'il pense. Il a cependant beaucoup de discrétion. Indépendant et un peu autoritaire. Il n'a pas de fausse modestie, il connaît sa valeur et il a de l'assurance et de la confiance en lui, malgré certains accès de timidité qui l'ennuient beaucoup. Les affections sont profondes et constantes. C'est un ami loyal et dévoué.

Convaincu. — Vous parlez d'une autre écriture incluse dans votre lettre. Je ne l'ai pas et je n'y comprends rien.

Les analyses envoyées directement sont d'un dollar. Voici l'étude de votre écriture. Nerveux, délicat, très sensible, c'est un homme qui parle beaucoup et souvent trop. Tour à tour audacieux et timide, il est susceptible, un peu jaloux et très capricieux.

Le coeur est bon et affectueux. Il a besoin d'affection et de confiance. Il est sincère et d'une franchise imprudente qui lui a souvent nuit.

La volonté est impulsive, plus vive que forte, changeante et parfois obstinée. En somme, une volonté plutôt faible et influencable. C'est bien peu d'écriture pour une analyse; je demande au moins deux pages. Le travail en est facilité et plus exact.

Isabelle. — L'esprit est sensé, pratique, vif et pas très réfléchi. Elle est gaie, animée, active et remplie de bonne volonté. Absolument bonne, délicate, généreuse et dévouée, elle aime avec sincérité, tendresse, constance et dévouement. La droiture est absolue, elle est franche, naïve et crédule. Incapable de tromper elle-même, elle accorde peut-être trop facilement sa confiance.

La volonté est précise, ferme, courageuse et active. Capable de souplesse, elle sait, à l'occasion, céder, ou du moins, paraître céder, mais elle ne renonce pas à sa volonté et elle est de celles dont la persévérance et la ténacité finissent par réussir. Pas de vanité, mais une grande confiance en elle et de l'assurance, — dans ce cas, ce sont de belles qualités.

Elle est consciencieuse, loyale, elle inspire de la sympathie et de la confiance et elle les mérite entièrement. Oaïté, charme, tendresse qui la font très féminine.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— ou —

"DEVOIR"

Samedi, 13 avril 1935. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour



H. LALONDE & FRÈRE

4800, AVE. du PARC

Près de l'ave. Mont Royal

Les plus grands spécialistes du tapis au Canada

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRÈRE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E.	1374 Ontario E.	3475 Ontario E.
5167 rue Clark	2307 Ontario E.	1148 Mont-Royal E.
2929 Masson	6920 St-Hubert	2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE
Crémier 1ère qualité... **24c**
Crémier 2ème qualité... **23c**
Beurre de laiterie... **17c**

CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS

Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

CHROME!

Sur présentation de cette annonce UN ESCOMPTÉ DE **25%**

Vous sera alloué sur tous TRAVAUX DE CHROME

ROYAL SILVER PLATE CO.
70 Craig street — HA. 9948
Faites argentier vos réflecteurs.

LITHINES de Dr. GUSTIN

MOINS D'UN SOU LE VERRE
En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.



Mieux faits pour plus de durée

Chapeaux

\$2.95 et plus.

Ed. Michaud

Deux Magasins: 911, rue Bleury 1257, Université

"La réclame finit toujours par porter fruit", dit l'annonceur persévérant.

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complets LOMBARDI

RAOUL FOURNIER

CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER

4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST

Tél. Harbour 3896 MONTREAL

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable

994, RUE RACHEL (EST)
Téléphones: FR. 9343-3850

Le Moulin Economique

— fabrique toutes essences
Spécialité: Vanille 1ère qualité
— Chez votre épicer ou appeler AMherst 5751
4916, 5ème AVE, ROSEMONT

SOIN DES PIEDS

Spécialité: Chaussures pour pieds malades.

HOULE & BLEAU
4561 est, Ste-Catherine
Tél. CL. 7987

"La réclame finit toujours par porter fruit".



2461 Des Carrières

CR. 2149

Prop. New System Cleaning Service Reg'd

Complett pressé \$0.35 avec pantalon extra \$0.50 — Nettoyé \$1.00.
\$0.50. Gants — Nettoyés \$0.20. Pantalon pressé \$0.20 — Nettoyé \$0.50. Manteau et costume de dame pressé \$0.50 — Nettoyé à partir de \$1.00. Robe nettoyée à partir de \$1.00.

Nettoyage — Tapis, Fourrures, Portières, Rideaux, Couvertes, Douillettes, etc.

GARAGE CRESCENT

PAUL MARTEL

Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'automos usagés remis à neuf. Mécaniciens spécialisés: Débossage, Soudure, Deco.

Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagés

5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CRescent 2196

Rhumes — Asthme Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires. — 2 formats: .50 et \$1.00

Voyez votre pharmacien

CANADA DRUG CO.
Maison essentiellement canadienne-française.

POUR VOS VIGNETTES appelez

PHOTOGRAVURE NATIONALE

575 STE CATHERINE OUEST MARQUETTE

4549

La Commission d'électricité

Voici la fin de l'article de M. Eugène l'Heureux dans l'Action catholique de mercredi, dont nous avons reproduit hier la première partie:

DES POUVOIRS QUI MANQUENT A LA COMMISSION

En refusant d'accorder à la Commission la faculté de générer et de distribuer l'électricité, on en fait une infirme, dont le rendement social sera toujours insuffisant. Aussi longtemps que le trust ne subira pas en cette province une concurrence au moins de comparaison, il se moquera de la population et des commissaires si bien disposés qu'on puisse être ces derniers. C'est l'expérience universelle qui nous instruit sur ce point. Espérons que le troisième projet de loi comblera cette grave lacune.

La Commission n'aura pas non plus le droit d'instituer des enquêtes sur les relations des compagnies d'électricité avec les journaux et les hommes publics. Quand on connaît les révélations scandaleuses de l'enquête de Washington sur les agissements du trust américain, dont nos compagnies font partie, on ne comprend pas qu'un tel pouvoir puisse être refusé à la Commission. Ce refus est d'autant plus inexplicable que le préambule du bill contient une admission formelle des "abus du passé".

La Commission pourra imposer un système de comptabilité uniforme à tous les services publics. Pourquoi ce pouvoir ne deviendrait-il pas une obligation? Une telle uniformisation préviendrait sûrement des fraudes.

Si l'on en juge par les intentions multiples que le bill confie au "lieutenant-gouverneur en conseil", la Commission dépendrait du gouvernement plus que de raison.

Ceux qui appréhendent dans la municipalisation et l'étatisation la mainmise de l'Etat sur la conscience civique remarqueront sans doute que le gouvernement se réserve un nouveau patronage qui conviendrait beaucoup mieux à la Commission.

Le patronage immédiat cause, certes, plus de tort à la démocratie que le patronage médiat, parce qu'il tient davantage ses victimes à la merci du parti régnant.

QUELQUES POINTS D'INTERROGATION

Les Commissaires recevront un traitement qui est censé les mettre à l'abri des tentations politiques et financières. Très bien, pourvu que ces commissaires aient, en plus de l'honnêteté, une conception sociale de la tâche qui leur est partiellement confiée. Nous nous demandons pourquoi la Commission n'aurait pas également son ingénieur présumé contre les mêmes tentations et animé du même sens social.

Le troisième paragraphe de l'article 34 relatif à la base de la tarification participe à l'imprécision du paragraphe du rapport d'enquête traitant le sujet. Qu'entend-on par "capitaux réellement investis"? Et lorsqu'une marge considérable sépare la "valeur réelle de l'entreprise" et les "capitaux réellement investis", quelle sera la base de la tarification?

La Commission contrôlera et surveillera les capitalisations. Très bien encore! Mais cette disposition concerne-t-elle les capitalisations antérieures à la Commission? Que fera-t-on, par exemple, des actions multipliées 45 fois et des bonis distribués si généreusement?

Puis les salaires fabuleux, montés en pyramides à la manière des "holdings", vont-ils trouver grâce devant la Commission?

Ceux qui connaissent le goût du trust pour les longues aventures judiciaires, qui épuisent généralement ses contradicteurs, regretteront l'appel de la Commission à la Cour du banc du roi et, sans doute, jusqu'au Conseil privé.

Enfin, à quand la mise en vigueur effective de la nouvelle loi?

La police montée

Du Droit, d'Ottawa, numéro du 9 avril, sous les initiales de M. Léopold Richer:

La police montée (la R.C.M.P., ou comme les documents officiels la désignent: la Royale Gendarmerie à Cheval) n'a pas bonne presse de ce temps-ci. Il ne nous appartient pas de juger si les accusations portées contre elle par M. Veniot sont fondées ou non. Mais nous avons droit cependant de demander comment il se fait que le petit nombre de policiers français. En réponse à des questions posées par M. E. R. E. Chevrier, le gouvernement a déclaré que sur les 91 officiers et les 2,378 constables qui en font partie, 23 officiers et 68 constables sont nés au Canada. C'est dire que 978 constables et 68 officiers sont des immigrants. Si le nombre des constables nés au Canada est supérieur à celui des constables immigrants, il n'en est pas ainsi des officiers. On a donc eu raison d'écrire que les trois quarts des officiers sont des gens du Royaume-Uni et que la police montée du Canada est administrée, dirigée, et contrôlée par des étrangers et par la nous entendons aussi bien les gens des Iles britanniques que des autres pays d'Europe. Sur 91 officiers il n'y a que deux seuls Canadiens français et sur 2,378 constables, seulement 247 Canadiens français. Ainsi nous laissons à d'autres qu'à des Canadiens le soin d'administrer la justice au Canada. Quant aux autres, ils n'ont aucune espèce d'influence. Voilà bien la beauté du régime fédératif et la conséquence, supposons-nous, de la prévoyance de ceux que nous envoyons à Ottawa pour surveiller et protéger nos intérêts. Une fois de plus on aura attendu que le mal soit fait pour ouvrir les yeux.

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat DEMAIN MATIN

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée

1566 rue St-Denis Montréal

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.

Nom:

Adresse:

Les livres et leurs auteurs

La Technique de l'exportation - Le Procureur de la Lanterne - L'insurrection de la Rivière Rouge

LA TECHNIQUE DE L'EXPORTATION, par Henri Laureys. Editions Albert L'Esclapart, vol. in-12 de 340 pages. (1)

CHAPITRES: I. Organisation technique de l'exportation. II. Les conditions de la vente à l'étranger. III. Le financement du commerce d'exportation. IV. De l'escompte et du paiement des effets de commerce à l'étranger. V. Le crédit à l'exportation. VI. La publicité en vue de l'exportation. VII. Transports et assurances maritimes.

Nous avons lu cet ouvrage sur un texte de mise en pages. Il arrive si rarement que les éditeurs pensent à nous favoriser d'envoi de presse en premier que le geste de M. L'Esclapart mérite d'être souligné.

Le nom de l'auteur obligera les libraires à mettre le livre en bonne place dans leurs vitrines. Autrement il irait vite se perdre avec la foule des ouvrages relégués dans les tablettes pour y attendre preneur.

Un livre technique, ça ne retient guère l'attention à l'étalage. Passez... Au fait, s'il fait beau temps, vous irez peut-être à Westmount ou sur le flanc de la montagne. Vous verrez là de bien jolies maisons, entourées de pelouses, des demeures somptueuses, des automobiles de grand luxe.

On y parle surtout l'anglais. Au retour, le tramway vous laissera dans quelque faubourg où habitent les "intellectuels". On y parle français, ou quelque chose d'approchant.

Les amateurs d'histoire romanesque trouveront ici leur compte. Camille Desmoulins, le procureur de la lanterne, n'était pas un privilégié de la nature, il ne le fut pas non plus de la fortune.

LE PROCUREUR DE LA LANTERNE, par Jean Martel. Collection Séguana. (Service de presse de la librairie Deom, vol. in-12, relié \$1.35).

Les amateurs d'histoire romanesque trouveront ici leur compte. Camille Desmoulins, le procureur de la lanterne, n'était pas un privilégié de la nature, il ne le fut pas non plus de la fortune.

LE PROCUREUR DE LA LANTERNE, par Jean Martel. Collection Séguana. (Service de presse de la librairie Deom, vol. in-12, relié \$1.35).

Les amateurs d'histoire romanesque trouveront ici leur compte. Camille Desmoulins, le procureur de la lanterne, n'était pas un privilégié de la nature, il ne le fut pas non plus de la fortune.

Le dernier livre de M. l'abbé Dandurand

L'abbé Dandurand a publié en 1933 La poésie canadienne-française. Au sujet de ce livre, M. Gonzalez Desaulniers écrivait: "C'est la plus belle synthèse de notre littérature nationale; et, bon gré, mal gré, on y reviendra sans cesse pour y trouver des éléments de rectitude."

M. Dandurand vient de faire paraître la suite de cette étude. Il s'agit cette fois de la prose canadienne-française. (1) Le nouveau livre en déroule le panorama historique, des origines, soit de 1608, à nos jours. Il se divise nettement selon les genres divers: histoire, journalisme, critique littéraire, épopée, science, théâtre, conte et roman.

Chaque chapitre du livre décrit avec soin le milieu où se situent les ouvrages, en donnant une vue générale de la vie intellectuelle et de l'activité littéraire contemporaines, en sorte que l'intelligence et l'importance de ces ouvrages en ressortent davantage.

Après ce travail, l'auteur en arrive à l'appréciation des oeuvres mêmes qu'il juge de valeur suffisante. Dans la foule des écrits il a opéré un triage assez sévère.

Après l'étude des oeuvres viennent des réflexions générales appropriées. Et le tout offre de l'harmonie, chaque partie occupant la seule place qui lui revient à bon droit.

Le style ne vise pas à l'originalité ni à l'éclat. La phrase est simple et d'une lecture facile. Des passages sont d'une belle venue, tel ce parallèle entre Routhier et Fréchette à propos de leur polémique sur "Les Causeries du dimanche".

CAMILLE BERTRAND

ner en principe la démocratie, de sentiment très monarchique au point de sembler, à certain endroit, confondre la religion avec cette forme de gouvernement; l'autre est libéral, ennemi de la royauté et démocrate ardent.

UN LECTEUR

(1) LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE, en vente à la Librairie du Devoir, \$1.00 l'exemplaire, franco; \$8.00 la douzaine.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 14 AVRIL

N.B.—On omet le Gloria Patri à l'Asperges, à l'Introït et au Lavabo.

7.00 Messe des Rameaux, Semid. (violet). Messe Domine, sans Gl. avec Cr.; une seule oraison; (lecture ou chant de la Passion (selon St. Matthieu); préf. de la Croix.

9.00 Annonce de l'heure.

10.00 Office de la Semaine Sainte.

11.00 Office de la Semaine Sainte.

12.00 Office de la Semaine Sainte.

13.00 Office de la Semaine Sainte.

14.00 Office de la Semaine Sainte.

15.00 Office de la Semaine Sainte.

16.00 Office de la Semaine Sainte.

17.00 Office de la Semaine Sainte.

18.00 Office de la Semaine Sainte.

19.00 Office de la Semaine Sainte.

20.00 Office de la Semaine Sainte.

21.00 Office de la Semaine Sainte.

22.00 Office de la Semaine Sainte.

23.00 Office de la Semaine Sainte.

24.00 Office de la Semaine Sainte.

25.00 Office de la Semaine Sainte.

26.00 Office de la Semaine Sainte.

27.00 Office de la Semaine Sainte.

28.00 Office de la Semaine Sainte.

LA RADIO

(suite de la page 4)

2.00 L'Espagne colorée.

2.30 Radio-théâtre.

3.00 Variétés continentales.

3.30 Au coin du feu.

4.00 Revue musicale.

4.30 Au coin du feu.

5.00 Revue musicale.

5.30 Au coin du feu.

6.00 Revue musicale.

6.30 Au coin du feu.

7.00 Revue musicale.

7.30 Au coin du feu.

8.00 Revue musicale.

8.30 Au coin du feu.

9.00 Revue musicale.

9.30 Au coin du feu.

10.00 Revue musicale.

10.30 Au coin du feu.

11.00 Revue musicale.

11.30 Au coin du feu.

12.00 Revue musicale.

12.30 Au coin du feu.

11.00 Fantaisies.

11.30 Musique de cabaret.

12.15 Comédies musicales, heure.

12.45 Heure féminine, heure.

1.30 Revue musicale.

2.00 Revue musicale.

2.30 Revue musicale.

3.00 Revue musicale.

3.30 Revue musicale.

4.00 Revue musicale.

4.30 Revue musicale.

5.00 Revue musicale.

5.30 Revue musicale.

6.00 Revue musicale.

6.30 Revue musicale.

7.00 Revue musicale.

7.30 Revue musicale.

8.00 Revue musicale.

8.30 Revue musicale.

9.00 Revue musicale.

9.30 Revue musicale.

10.00 Revue musicale.

10.30 Revue musicale.

Ce nom signifie soulagement très rapide à la douleur



Procurez-vous en une boîte de 12 tablettes ou une bouteille économique de 24 ou de 100, chez n'importe quel pharmacien.

La tablette d'Aspirine commence à se désagréger dès qu'elle subit un contact humide. Cela veut dire que l'Aspirine commence à "mûrir" le mal... qu'elle soulage presque instantanément un mal de tête même violent, une douleur névralgique ou rhumatismale.

N'oubliez pas de chercher le nom de Bayer en forme de croix sur chaque tablette d'Aspirine. L'Aspirine est fabriquée au Canada et tous les pharmaciens la vendent.

ASPIRINE

Demandez et faites-vous donner Marque de fabrique déposée au Canada.

Anciens élèves de Victoriaville et Arthabaska

Les anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska et de Victoriaville, y compris ceux de l'Académie de ce dernier endroit, résidant à Montréal et aux alentours, qui désirent faire partie de l'Amicale en voie de formation, sont priés de communiquer avec M. J. Rodolphe Ducharme, organisateur, 7164, Delarochette, Montréal, tél. CR. 0608.

La Ligue des retraitants de la maison du Christ-Roi

La Ligue des retraitants de la maison du Christ-Roi, a tenu sa réunion mensuelle, dimanche, le 7 avril. Plus de 250 retraitants avaient répondu à l'appel de la Ligue. Il y eut messe de communion à 9 heures, suivie du petit déjeuner habituel.

L'Institut Botanique de l'Université de Montréal

annonce la publication de la

FLORE LAURENTIENNE

FRERE MARIE-VICTORIN, D. Sc.

- Un grand ouvrage in-quarto (29 x 22 cm.) destiné à donner aux Canadiens français une connaissance précise de la flore de leur pays, et aux botanistes étrangers la physionomie botanique de la vallée du Saint-Laurent:
- Plus de 900 pages de texte, où sont décrites et commentées les 1917 espèces actuellement connues de la flore vasculaire du Québec;
- Environ 2800 dessins originaux, qui rendent facile l'identification des plantes décrites;
- Une "Esquisse générale de la flore laurentienne", illustrée d'une Carte phytogéographique du Québec (en couleurs) et de 22 cartes en noir, qui dessinent la physionomie, et racontent l'histoire, de l'une des plus remarquables flores du globe;
- Des clefs complètes conduisant aux familles, aux genres et aux espèces;
- D'abondantes notes encyclopédiques qui relient la science des plantes aux autres domaines de l'esprit, et qui lui donnent son immense valeur humaine;
- Un copieux glossaire où sont définis les termes techniques employés dans l'ouvrage;
- Un index alphabétique très élaboré des noms de toutes catégories (latins, français, anglais, vulgaires).

BULLETIN DE COMMANDE

Service de Librairie du "Devoir", Case postale 4020, Montréal.

Veillez m'expédier... exemplaire... de la FLORE LAURENTIENNE, par le Frère Marie-Victorin, D. Sc., directeur de l'Institut Botanique de l'Université de Montréal.

Prix de l'ouvrage (en dollars canadiens) Relié demi-chagrin avec coins et nerfs 7.50

Relié toile \$5.00 Relié demi-toile \$6.50

Port en sus: Québec... Ontario... Maritimes... Partout ailleurs...

AU CONCERT "GENERAL MOTORS"



DEEMS TAYLOR, compositeur et chef d'orchestre, qui dirigera l'une de ses oeuvres au concert "General Motors", dimanche, 14 avril, à 8 heures, p.m., au poste WJZ.

On s'habille Les Mossi, qui cultivent le coton et s'habillent, appellent avec mépris les Guronsi, qui ne s'habillent pas: "bêtes de brousse".

On se bat C'est chose ordinaire pour le missionnaire de occuper ses loisirs à recoudre ainsi l'un ou l'autre de ses paroissiens.

On se bat (suite) Un petit larzin, une insulte un peu poivrée, un rien suffit à provoquer ces coups de lances.

On se bat (suite) Ici, sur les bords des grands lacs, pour nos princes ne sont pas seulement des guerriers nés, ce sont aussi des délicats qui ne font pas fi des bonnes odeurs.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse - Dans le mystère des forêts vierges et des plaines brûlantes

En voyageant C'est le soir, à la halte. Les porteurs font la pose. Le missionnaire, lui, après avoir récrit son bréviaire à la chandelle, termine ses dévotions en retard. Retiré à l'écart, étendu dans sa chaise longue ou par terre simplement sur une natte, il aime écouter les causeries interminables des porteurs noirs.

On s'habille (suite) Tous nos porteurs, raconte un missionnaire en voyage, sont franchement sans colottes. L'habit national leur suffit, remplacé chez quelques-uns par des étoffes auxquel on a défendu absolument tout rapport avec le savon.

On s'habille (suite) L'arme c'est la lance; on n'en pique pas l'adversaire, on lui en assène un bon petit coup sec du tranchant sur le crâne et on le lui décoque largement.

On se bat (suite) C'est chose ordinaire pour le missionnaire de occuper ses loisirs à recoudre ainsi l'un ou l'autre de ses paroissiens.

On se bat (suite) Ici, sur les bords des grands lacs, pour nos princes ne sont pas seulement des guerriers nés, ce sont aussi des délicats qui ne font pas fi des bonnes odeurs.

COMMERCES ET FINANCES

Méthode d'affaires

Qu'est-ce qu'une vente spéciale d'employés?

Il s'agit d'un fabricant de complets. Evidemment, il n'a rien de canadien-français. Il n'en tient pas moins, apparemment, à avoir ma clientèle si j'en juge à son insistance à me solliciter.

Tout cela n'aurait en soi rien de bien extraordinaire, n'était la méthode employée.

Le monsieur en question, en effet, ne se contente pas de me dire qu'il aimerait à m'avoir comme client, que ses complets sont ce qui se fait de mieux, tant pour la qualité du tissu que pour la fabrication elle-même; il fait plus, ou fait mine de faire plus: il tient absolument à me rendre service ainsi qu'à quelques autres privilégiés.

Il s'agit naturellement d'une vente spéciale. Toutes les ventes sont toujours spéciales. Dans le cas actuel, c'est la vente des employés. Le patron, à ce qu'il nous dit, tient à ménager les amis de ses employés, à en faire ses propres amis. Aux amis de ses amis, il offre ainsi les derniers modèles de complets et de paletots, échantillons de voyageurs, aux prix de la fabrique. C'est vraiment une offre extraordinaire et qu'il ne faut pas manquer, apparemment. Et ce qui est mieux, c'est que la carte... d'invitation est signée d'un nom à consonance bien française.

Seulement, le fabricant en question — j'ai pu le constater — fait souvent de telles ventes. Il veut vraiment trop nous rendre service. Puis, je n'ai jamais vu ni connu l'employé "canadien-français" qui a signé cette carte. N'ayant peut-être pas autant d'amis que son patron le désirerait, il a voulu apparemment s'en faire en me faisant parvenir l'offre alléchante qu'on sait. Enfin, des gens que je connais et qui, eux non plus, n'ont jamais eu aucune relation avec personne de cette maison de métiers, ont reçu comme moi cette invitation.

Il s'agit visiblement d'une méthode employée sur une grande échelle. Nul doute que l'offre est ainsi faite à des milliers de personnes. Et elle semble rapporter puisque le propriétaire de la maison en question répète "le coup" plusieurs fois par année.

Voilà un monsieur qui nous croit bien stupides et qui, apparemment, ne s'est pas trompé puisqu'il répète les expériences présentées d'une manière aussi folichonne.

Tout cela souligne bien la nécessité d'une campagne d'éducation suivie, méthodique, pour nous protéger. Il s'agit évidemment dans le cas actuel, d'un trompe-oeil, d'un moyen assez bête pour attirer les gogos, et on peut imaginer ce que peuvent être les complets à \$12 que nous offre ce fabricant tellement soucieux de nous attirer qu'il a soin de nous dire que son établissement est ouvert le vendredi et le samedi soir.

Parions que, comme un grand nombre d'autres, il est aussi ouvert le dimanche. Cette fois, c'est sans doute pour "rendre service" aux acheteurs de la campagne?

Clarence HOGUE

Marché de Montréal

SAMEDI, 13 AVRIL

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébet Turgeon. Lée, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hatton; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45 marché Bonsecours.

N.B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail, exception faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs: 1ère patente, Manitoba 4.71; 2e patente, Manitoba 4.20; 3e patente, Manitoba 4.10; Gru blanc, la tonne 28.60; Gru rouge, la tonne 25.00; Son 24.00; Forte à boulangier 3.89; Mais africain 7.75.

BEURRE ET FROMAGE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois et Cie: De ferme 1.18; De crémère, en bloc de 56 lbs 2.24; De crémère, en bloc de 25 2.25.

POISSON

Doré frais 1.17; Aiglefin frais 0.07; Morue fraîche 0.08; Filet d'aiglefin fumé 1.14; Truite des lacs 1.16; Plie 1.11; Brochet frais 1.10; Maquereau gelé 0.06; Filet frais d'aiglefin 1.16; Filet de morue 1.14; Platan gelé 1.16; Scallon gelé 1.30; Camembert, douz. 7.00; Gruyère, suisse, la lb 4.48; Esturgeon gelé 1.10; Anguille salée 0.06.

POISSONS SATÉS, BARILS DE 200 LBS

Morue salée moyenne 0.54; Sardines de Québec, le baril 38.00; Hareng Labrador, 1-2 baril 4.00; Hareng Labrador, 1 baril 7.50; Hareng Ecosse, 1/2 baril 12.00.

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.

ROSBIES

"Porterhouse" 3.38; Filet ten'croin 2.17; Epaula, haut côté 1.24; Surlonge (sans os) 2.28; Côte 2.28.

BIFTECKS

Aloyau (sirloin) 3.35; Porterhouse 3.38; Rôti 3.38; Flanc 1.18; Pointe de surlonge 3.30; Côtelettes 3.30; Hambourgeois 2.22.

BOEUF (DIVERS)

Langues 2.20; Poitrine 2.12; Rognon 2.25; Filet frais 0.50; Jarret 0.29; Boeuf salé 1.17.

PORC

Longe 2.24; Epaula 2.19; Fesse 1.19; Filet 3.35; Lard salé 2.20; Jambon, L.B.F. 2.25; Jambon, epaula 1.17; Bacon L.B.F. 4.40; Jambon cuit 5.50.

SAUCISSE

La Belle Fermière 2.28; Porc 2.20; Régal 1.15; Boeufs 1.12; "Frankfurters" 1.17; Bologne L. B. F. 1.15.

VEAU DE LAIT

Fesse entière 1.19; Longe 1.18; Epaula 1.15; Devant 0.45; Ris 0.45; Foie tranché 3.35; Langues 2.20.

AGNEAU

Quartier derrière 2.23; Gigot 2.23; Longe 2.23; Quartier devant 1.13.

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Laporte-Hudon-Hébert, Limitée: Granulé, 100 lbs, jule 5.25; Granulé, 100 lbs, coton 5.00; Cassonade no 1, 100 lbs 5.00; Cassonade, no 2, 100 lbs 4.90; Cassonade no 3, 100 lbs 4.80.

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

FRUITS

Tomates mexicaines 2.75 à 3.00; Oranges Sunkist 4.00 à 4.50; Pommes Baldwin 4.00 à 4.50; Pommes Fuji 4.00 à 4.50; Pommes Red Delicious 4.00 à 4.50; Pommes Stark No 1 3.75; Pommes Stark No 2 3.75; Pommes Stark Dom. 3.75.

LEGUMES

Salade iceberg, 6 douz. Aris. 3.00 à 3.25; Salade iceberg, 5 douz. 3.25; Oignons rouges No 1 4.00; Perl américain 3.25; Poireaux, paquet 3.25; All. sib. 2.00; Oignons jaunes, 50 lbs 1.50; Pommes de terre I.P.E. par 80 lbs 65; Pommes de terre N.B. 5.00; Aubergines 5.00; Fèves vertes 4.00; Carottes Cal. douz. ext. 2.00; Radis, la crête de 100 2.75; Céleri Californie, la crête 5.50; Choux nouveaux, crête 50 lbs à 60 lbs 4.50; Céleri Florida 4.00; Carottes Texas 4.00; Carottes California 4.25; Choux nouveaux, 1-2 crête 4.00; Choux-fleurs 1.00; Chicorée, 3 douz. 3.00; Fèves vertes 3.00; Vertes Jaunes 3.75; Pois vert 4.35.

POISSONS SATÉS, BARILS DE 200 LBS

Morue salée moyenne 0.54; Sardines de Québec, le baril 38.00; Hareng Labrador, 1-2 baril 4.00; Hareng Labrador, 1 baril 7.50; Hareng Ecosse, 1/2 baril 12.00.

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.

ROSBIES

"Porterhouse" 3.38; Filet ten'croin 2.17; Epaula, haut côté 1.24; Surlonge (sans os) 2.28; Côte 2.28.

BIFTECKS

Aloyau (sirloin) 3.35; Porterhouse 3.38; Rôti 3.38; Flanc 1.18; Pointe de surlonge 3.30; Côtelettes 3.30; Hambourgeois 2.22.

BOEUF (DIVERS)

Langues 2.20; Poitrine 2.12; Rognon 2.25; Filet frais 0.50; Jarret 0.29; Boeuf salé 1.17.

PORC

Longe 2.24; Epaula 2.19; Fesse 1.19; Filet 3.35; Lard salé 2.20; Jambon, L.B.F. 2.25; Jambon, epaula 1.17; Bacon L.B.F. 4.40; Jambon cuit 5.50.

SAUCISSE

La Belle Fermière 2.28; Porc 2.20; Régal 1.15; Boeufs 1.12; "Frankfurters" 1.17; Bologne L. B. F. 1.15.

VEAU DE LAIT

Fesse entière 1.19; Longe 1.18; Epaula 1.15; Devant 0.45; Ris 0.45; Foie tranché 3.35; Langues 2.20.

AGNEAU

Quartier derrière 2.23; Gigot 2.23; Longe 2.23; Quartier devant 1.13.

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Laporte-Hudon-Hébert, Limitée: Granulé, 100 lbs, jule 5.25; Granulé, 100 lbs, coton 5.00; Cassonade no 1, 100 lbs 5.00; Cassonade, no 2, 100 lbs 4.90; Cassonade no 3, 100 lbs 4.80.

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

FRUITS

Tomates mexicaines 2.75 à 3.00; Oranges Sunkist 4.00 à 4.50; Pommes Baldwin 4.00 à 4.50; Pommes Fuji 4.00 à 4.50; Pommes Red Delicious 4.00 à 4.50; Pommes Stark No 1 3.75; Pommes Stark No 2 3.75; Pommes Stark Dom. 3.75.

LEGUMES

Salade iceberg, 6 douz. Aris. 3.00 à 3.25; Salade iceberg, 5 douz. 3.25; Oignons rouges No 1 4.00; Perl américain 3.25; Poireaux, paquet 3.25; All. sib. 2.00; Oignons jaunes, 50 lbs 1.50; Pommes de terre I.P.E. par 80 lbs 65; Pommes de terre N.B. 5.00; Aubergines 5.00; Fèves vertes 4.00; Carottes Cal. douz. ext. 2.00; Radis, la crête de 100 2.75; Céleri Californie, la crête 5.50; Choux nouveaux, crête 50 lbs à 60 lbs 4.50; Céleri Florida 4.00; Carottes Texas 4.00; Carottes California 4.25; Choux nouveaux, 1-2 crête 4.00; Choux-fleurs 1.00; Chicorée, 3 douz. 3.00; Fèves vertes 3.00; Vertes Jaunes 3.75; Pois vert 4.35.

POISSONS SATÉS, BARILS DE 200 LBS

Morue salée moyenne 0.54; Sardines de Québec, le baril 38.00; Hareng Labrador, 1-2 baril 4.00; Hareng Labrador, 1 baril 7.50; Hareng Ecosse, 1/2 baril 12.00.

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.

ROSBIES

"Porterhouse" 3.38; Filet ten'croin 2.17; Epaula, haut côté 1.24; Surlonge (sans os) 2.28; Côte 2.28.

BIFTECKS

Aloyau (sirloin) 3.35; Porterhouse 3.38; Rôti 3.38; Flanc 1.18; Pointe de surlonge 3.30; Côtelettes 3.30; Hambourgeois 2.22.

BOEUF (DIVERS)

Langues 2.20; Poitrine 2.12; Rognon 2.25; Filet frais 0.50; Jarret 0.29; Boeuf salé 1.17.

PORC

Longe 2.24; Epaula 2.19; Fesse 1.19; Filet 3.35; Lard salé 2.20; Jambon, L.B.F. 2.25; Jambon, epaula 1.17; Bacon L.B.F. 4.40; Jambon cuit 5.50.

SAUCISSE

La Belle Fermière 2.28; Porc 2.20; Régal 1.15; Boeufs 1.12; "Frankfurters" 1.17; Bologne L. B. F. 1.15.

VEAU DE LAIT

Fesse entière 1.19; Longe 1.18; Epaula 1.15; Devant 0.45; Ris 0.45; Foie tranché 3.35; Langues 2.20.

AGNEAU

Quartier derrière 2.23; Gigot 2.23; Longe 2.23; Quartier devant 1.13.

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Laporte-Hudon-Hébert, Limitée: Granulé, 100 lbs, jule 5.25; Granulé, 100 lbs, coton 5.00; Cassonade no 1, 100 lbs 5.00; Cassonade, no 2, 100 lbs 4.90; Cassonade no 3, 100 lbs 4.80.

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

FRUITS

Tomates mexicaines 2.75 à 3.00; Oranges Sunkist 4.00 à 4.50; Pommes Baldwin 4.00 à 4.50; Pommes Fuji 4.00 à 4.50; Pommes Red Delicious 4.00 à 4.50; Pommes Stark No 1 3.75; Pommes Stark No 2 3.75; Pommes Stark Dom. 3.75.

LEGUMES

Salade iceberg, 6 douz. Aris. 3.00 à 3.25; Salade iceberg, 5 douz. 3.25; Oignons rouges No 1 4.00; Perl américain 3.25; Poireaux, paquet 3.25; All. sib. 2.00; Oignons jaunes, 50 lbs 1.50; Pommes de terre I.P.E. par 80 lbs 65; Pommes de terre N.B. 5.00; Aubergines 5.00; Fèves vertes 4.00; Carottes Cal. douz. ext. 2.00; Radis, la crête de 100 2.75; Céleri Californie, la crête 5.50; Choux nouveaux, crête 50 lbs à 60 lbs 4.50; Céleri Florida 4.00; Carottes Texas 4.00; Carottes California 4.25; Choux nouveaux, 1-2 crête 4.00; Choux-fleurs 1.00; Chicorée, 3 douz. 3.00; Fèves vertes 3.00; Vertes Jaunes 3.75; Pois vert 4.35.

POISSONS SATÉS, BARILS DE 200 LBS

Morue salée moyenne 0.54; Sardines de Québec, le baril 38.00; Hareng Labrador, 1-2 baril 4.00; Hareng Labrador, 1 baril 7.50; Hareng Ecosse, 1/2 baril 12.00.

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.

ROSBIES

"Porterhouse" 3.38; Filet ten'croin 2.17; Epaula, haut côté 1.24; Surlonge (sans os) 2.28; Côte 2.28.

BIFTECKS

Aloyau (sirloin) 3.35; Porterhouse 3.38; Rôti 3.38; Flanc 1.18; Pointe de surlonge 3.30; Côtelettes 3.30; Hambourgeois 2.22.

BOEUF (DIVERS)

Langues 2.20; Poitrine 2.12; Rognon 2.25; Filet frais 0.50; Jarret 0.29; Boeuf salé 1.17.

PORC

Longe 2.24; Epaula 2.19; Fesse 1.19; Filet 3.35; Lard salé 2.20; Jambon, L.B.F. 2.25; Jambon, epaula 1.17; Bacon L.B.F. 4.40; Jambon cuit 5.50.

SAUCISSE

La Belle Fermière 2.28; Porc 2.20; Régal 1.15; Boeufs 1.12; "Frankfurters" 1.17; Bologne L. B. F. 1.15.

VEAU DE LAIT

Fesse entière 1.19; Longe 1.18; Epaula 1.15; Devant 0.45; Ris 0.45; Foie tranché 3.35; Langues 2.20.

AGNEAU

Quartier derrière 2.23; Gigot 2.23; Longe 2.23; Quartier devant 1.13.

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Laporte-Hudon-Hébert, Limitée: Granulé, 100 lbs, jule 5.25; Granulé, 100 lbs, coton 5.00; Cassonade no 1, 100 lbs 5.00; Cassonade, no 2, 100 lbs 4.90; Cassonade no 3, 100 lbs 4.80.

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

FRUITS

Tomates mexicaines 2.75 à 3.00; Oranges Sunkist 4.00 à 4.50; Pommes Baldwin 4.00 à 4.50; Pommes Fuji 4.00 à 4.50; Pommes Red Delicious 4.00 à 4.50; Pommes Stark No 1 3.75; Pommes Stark No 2 3.75; Pommes Stark Dom. 3.75.

LEGUMES

Salade iceberg, 6 douz. Aris. 3.00 à 3.25; Salade iceberg, 5 douz. 3.25; Oignons rouges No 1 4.00; Perl américain 3.25; Poireaux, paquet 3.25; All. sib. 2.00; Oignons jaunes, 50 lbs 1.50; Pommes de terre I.P.E. par 80 lbs 65; Pommes de terre N.B. 5.00; Aubergines 5.00; Fèves vertes 4.00; Carottes Cal. douz. ext. 2.00; Radis, la crête de 100 2.75; Céleri Californie, la crête 5.50; Choux nouveaux, crête 50 lbs à 60 lbs 4.50; Céleri Florida 4.00; Carottes Texas 4.00; Carottes California 4.25; Choux nouveaux, 1-2 crête 4.00; Choux-fleurs 1.00; Chicorée, 3 douz. 3.00; Fèves vertes 3.00; Vertes Jaunes 3.75; Pois vert 4.35.

POISSONS SATÉS, BARILS DE 200 LBS

Morue salée moyenne 0.54; Sardines de Québec, le baril 38.00; Hareng Labrador, 1-2 baril 4.00; Hareng Labrador, 1 baril 7.50; Hareng Ecosse, 1/2 baril 12.00.

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.

ROSBIES

"Porterhouse" 3.38; Filet ten'croin 2.17; Epaula, haut côté 1.24; Surlonge (sans os) 2.28; Côte 2.28.

BIFTECKS

Aloyau (sirloin) 3.35; Porterhouse 3.38; Rôti 3.38; Flanc 1.18; Pointe de surlonge 3.30; Côtelettes 3.30; Hambourgeois 2.22.

BOEUF (DIVERS)

Langues 2.20; Poitrine 2.12; Rognon 2.25; Filet frais 0.50; Jarret 0.29; Boeuf salé 1.17.

PORC

Longe 2.24; Epaula 2.19; Fesse 1.19; Filet 3.35; Lard salé 2.20; Jambon, L.B.F. 2.25; Jambon, epaula 1.17; Bacon L.B.F. 4.40; Jambon cuit 5.50.

SAUCISSE

La Belle Fermière 2.28; Porc 2.20; Régal 1.15; Boeufs 1.12; "Frankfurters" 1.17; Bologne L. B. F. 1.15.

VEAU DE LAIT

Fesse entière 1.19; Longe 1.18; Epaula 1.15; Devant 0.45; Ris 0.45; Foie tranché 3.35; Langues 2.20.

AGNEAU

Quartier derrière 2.23; Gigot 2.23; Longe 2.23; Quartier devant 1.13.

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Laporte-Hudon-Hébert, Limitée: Granulé, 100 lbs, jule 5.25; Granulé, 100 lbs, coton 5.00; Cassonade no 1, 100 lbs 5.00; Cassonade, no 2, 100 lbs 4.90; Cassonade no 3, 100 lbs 4.80.

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison PARENT, GOYER et CIE, 74, marché Bonsecours:

FRUITS

Tomates mexicaines 2.75 à 3.00; Oranges Sunkist 4.00 à 4.50; Pommes Baldwin 4.00 à 4.50; Pommes Fuji 4.00 à 4.50; Pommes Red Delicious 4.00 à 4.50; Pommes Stark No 1 3.75; Pommes Stark No 2 3.75; Pommes Stark Dom. 3.75.

LEGUMES

Salade iceberg, 6 douz. Aris. 3.00 à 3.25; Salade iceberg, 5 douz. 3.25; Oignons rouges No 1 4.00; Perl américain 3.25; Poireaux, paquet 3.25; All. sib. 2.00; Oignons jaunes, 50 lbs 1.50; Pommes de terre I.P.E. par 80 lbs 65; Pommes de terre N.B. 5.00; Aubergines 5.00; Fèves vertes 4.00; Carottes Cal. douz. ext. 2.00; Radis, la crête de 100 2.75; Céleri Californie, la crête 5.50; Choux nouveaux, crête 50 lbs à 60 lbs 4.50; Céleri Florida 4.00; Carottes Texas 4.00; Carottes California 4.25; Choux nouveaux, 1-2 crête 4.00; Choux-fleurs 1.00; Chicorée, 3 douz. 3.00; Fèves vertes 3.00; Vertes Jaunes 3.75; Pois vert 4.35.

POISSONS SATÉS, BARILS DE 200 LBS

Morue salée moyenne 0.54; Sardines de Québec, le baril 38.00

LA VIE SPORTIVE

Les Royals sont éliminés par Wolverines

Halifax, 13.— Les Wolverines, de cette ville, ont triomphé des Royals de Montréal dans la dernière partie de la série finale pour le championnat de l'Est du Canada, hier soir, alors que les champions des provinces maritimes ont vaincu les champions des provinces de Québec et de l'Ontario, par un résultat de 7 à 2 et cette victoire assure au club Halifax le droit de participer à la finale de la coupe Allan, emblème du championnat senior amateur du Canada et lundi soir les vainqueurs d'hier soir feront face au Scott Arthur, qui a remporté les honneurs de l'Ouest canadien.

La partie fut très mouvementée, surtout dans la première période, alors que les équipiers des deux clubs s'appliquèrent de nombreux coups de toutes sortes. C'est à cette période que Watson reçut un coup de bâton qui lui a fendu l'oeil et qui a nécessité douze points de suture. Cette blessure fut faite lâchement par le capitaine des Wolverines, Mosher. Au début de la deuxième période, dans laquelle les Wolverines enregistrent cinq points, il y eut discussion, ce qui retarda la joute au moins une dizaine de minutes.

Pour les vainqueurs, Lawlor fut le plus brillant. Lennon, McGlashen et Hudson contribuèrent également à la victoire de leur équipe. O'Connor et Donnelly, les deux joueurs dont les services furent réclamés avant-hier, ont empêché le Royal de subir un blanchissage en comptant chacun un point.

Composition des équipes:
ROYAL HALIFAX
 Séguin but Bubar
 H. Murray déf. Graham
 Munday déf. Lavigne
 Farquharson centres McGlashen
 St-Germain ailes Lennon
 Neville ailes Hudson
 Royals: subs: K. Murray, Watson, Donnelly et O'Connor.
 Wolverines, subs: Ferguson, Mosher, Lawlor et Shield.
 Arbitres: Jack Duggan et Geo. Foster.

Première période
 Aucun point.
 Punitons: Graham, H. Murray et Neville 2; Donnelly, Farquharson mineure; Mosher, majeure.
 Arrêts: Bubar 7, Séguin 8.

Deuxième période
 1 Halifax: Lawlor-Lennon . . . 17
 2 Halifax: Hudson-Lawlor-Ferguson . . . 45
 3 Halifax: Mosher . . . 3,14
 4 Royal: Donnelly-Watson . . . 5,17
 5 Halifax: Lawlor . . . 12,13
 6 Halifax: Lennon-McGlashen 16,09
 Punitons: Hudson et H. Murray.
 Arrêts: Bubar 7, Séguin 8.

Troisième période
 7 Royals: O'Connor . . . 11,25
 8 Halifax: Lennon-McGlashen 13,44
 9 Halifax: McGlashen . . . 14,48
 Punitons: K. Murray.

Vin, McQuaide signent pour Dow

Ubaldo Rose, qui pilote le club Dow cette saison, est en ce moment l'un de nos magnats de baseball des plus occupés. La signature de ses joueurs et l'engagement de ses parties en plus de l'entraînement préliminaire de son club, qui se poursuit actuellement à la Paletre du National, le tiennent continuellement à l'oeuvre.

Rose a signé au cours de la journée d'hier quatre autres joueurs qui portent le nombre à quinze sur sa liste. Ce sont: Vin, McQuaide, de Kingston, Ont., qui jouait l'an dernier sur l'équipe de Brockville de la Ligue de la Vallée d'Ottawa; c'est un joueur de champ extérieur et sa réputation ne laisse aucun doute sur ses capacités. Ce dernier fut recommandé à Rose par Clair Forster, actuellement à l'entraînement avec les Royals à Orlando, il s'est classé l'an dernier troisième frappeur de sa ligue avec un pourcentage de 356 au bâton, fait qui attirera l'attention des éclairiers du club Toronto de la ligue internationale, qui ont tenté vainement d'obtenir sa signature. McQuaide préférant demeurer encore une année dans les rangs amateurs. Les trois autres qui ont signé sont André Manochie, Paul Martin et Freddie Rice.

L'entraînement intérieur se continuera encore une autre semaine et si la température le permet, le 22 courant, les joueurs de la Braserie Dow feront leur apparition au Parc LaFontaine pour leur première pratique extérieure. Rose avant conclu les arrangements nécessaires avec M. Armand Giroux, surintendant du parc, qui a promis que le terrain serait en parfaite condition pour cette date, afin que les "Brasseurs" puissent s'entraîner dans les plus favorables conditions.

Les six-jours de Pittsburgh

Pittsburgh, 13.— L'équipe irlandaise de Henry O'Brien, Jack McCoy et Jimmy Corcoran, qui traitent la queue dans le classement des cyclistes qui participent actuellement à la course de six-jours de Pittsburgh, depuis le début de cette dernière, se sont hissés en tête hier soir. Ils sont deux tours en avant des Canadiens Torchy Peden, Jules Audy et Henri LePage.

Le classement à 10 h. p.m.:

O'Brien - McCoy-Corcoran	2424 2 510
Wintler	2424 0 678
Peden-Audy-Lepage	2424 0 653
Van Kempen Fiel	2424 0 464
ding-Oveaire	2423 9 536
Beckman - Cozens	2423 9 536
Rush	2423 9 403
Meithe - Lefenetre	2423 9 403
Zach	2423 9 403
Nauwens - DeFilippo	2423 9 387
Bartell	2423 9 387

Montréal se dirige vers Baltimore

Orlando, 13.— Les Royals de Frank Shaughnessy laisseront leur camp d'entraînement aujourd'hui pour prendre le chemin de Baltimore où le club Montréal fera l'inauguration de la Ligue Internationale mercredi prochain. Avant de se rendre à Baltimore le club Montréal jouera des exhibitions à Charlotte, Caroline du Nord, demain et lundi puis deux jours après les Royals s'attaqueront aux Orioles dans la première partie qui devra marquer le début de la grande lutte pour le championnat de la Ligue Internationale.

Hier les réguliers ont tenu une longue pratique. D'abord, les lanceurs ont pratiqué au champ pendant une heure et ensuite Harry Smythe, Appleton et Frazier ont passé une heure sur le monticule à servir des balles rapides aux frappeurs.

Après la pratique régulière à l'intérieur, un club de réservistes et lanceurs a défait les gars du collège Rollins par le compte de 17 à 3. Kinsey s'est installé sur le monticule pour la première fois dans une partie régulière, et a blanchi les collégiens durant les trois manches qu'il a travaillé.

Clair Forster a lancé les six dernières manches, et a bien besogné. Forster, s'il peut corriger quelques petits défauts dans sa manière de lancer devrait faire un grand lanceur. Présentement, il met trop d'énergie dans son bras pour pouvoir obtenir un "fini" parfait.

L'équipe rassemble un contingent de joueurs, qui pourra lutter avec n'importe quel club du circuit sur un pied égal si les lanceurs réalisent les espérances qu'on fonde sur eux. Les additions de Bissonette, Dugas et Seeds ont donné au club une force d'attaque qui a grandement manqué l'an dernier. Jimmy Ripple est le gars qui a le mieux amélioré sa tenue au bâton et il frappe les coups sûrs à toutes les parties avec une régularité surprenante et agréable. Benny Tate, le vétéran qui est toujours aussi agile, s'est blessé au pouce hier et ne sera peut-être pas capable de remplir ses fonctions à la partie d'ouverture.

PARTIES D'HIER

A Memphis, Tenn.—
 P'sburgh (N) 152010030—12 15 3
 Memphis . . . 00002001—3 6 3
 Batteries: Bush, Salvesson, Smith, Osborne, Brown et Grace, Epps, Butsman, Swayze et Powell.
 A Atlanta, Georgie.—
 Buffalo (IL) 010000202—5 4 2
 Atlanta (SO) 12300000x—6 8 2
 Lisbenbee, Carroll, Honeck et Hayes; Nelson, Martin, Williams et Pajnisano, Hocaskell.
 A Birmingham, Ala.—
 Baltimore (I) 000200000—2 6 0
 Birmingham . . . 000000200—2 3 1
 Batteries: Richmond, Blake et Hughes, Atwood; Spencer, Shoun et Denning. (Arrêtée à la fin de la 9e, temps froid).

LIGUE DU PACIFIQUE

Portland . . . 021000020—5 5 0
 Los Angeles . . . 10006020x—9 9 0
 Gourley, Turpin, Houtchens et Cronin, Doerr; Kimball, Buxton et Weltman.
 Missions . . . 000010001—2 6 0
 à Sacramento 03010000x—4 9 1
 Johnson, Horne et Duggan; Flynn et Berres.
 Hollywood . . . 000000000—0 4 1
 à Oakland . . . 00000002x—2 8 2
 A Campbell et Desautels; Ludolph et Raimondi.
 Seattle à San-Francisco, partie du soir.

Autre victoire de Joe Louis

Chicago, 12.— Roy Lazr de Patterson, N.-J., qui s'était vanté qu'il mettrait fin à la longue série de victoires sensationnelles du nègre Joe Louis, a appris qu'il n'était après tout qu'un "autre boxeur" pour Louis, lorsque celui-ci l'a expédié au pays des rêves, hier soir, dans la troisième ronde de son combat qui devait en durer 10.

Louis après avoir couché son adversaire pour 9 secondes dans la 3e ronde avec une gauche formidable, l'a martelé de gauches et de droites avec une telle régularité, que Lazr est tombé sur le plancher pour se reposer une autre fois pendant 9 secondes. Aussi qu'il fut debout, Louis s'est calmement approché de lui pour préparer son coup final avec deux petites gauches qui ont fait remonter le menton de Lazr, et là, Louis lui a décroché une terrible droite qui l'a fait crouler comme une masse.

C'était la 14e mise hors de combat de Louis en 18 combats professionnels. Le résultat ne fut pas surprenant pour les 17,826 spectateurs qui ont payé \$42,187 pour voir le combat. Max Baer a étudié les coups de Louis avec plaisir. Il était là pour encourager son petit frère Buddy, qui a mis le vétéran Corn Griffin, de Columbus, Ga., hors de combat dans la 2e ronde.

La joute finale à lieu ce soir

Winnipeg, 13.— Les clubs Sudbury et Winnipeg se rencontreront ce soir dans la finale de la coupe Memorial, emblème du championnat junior du Canada au hockey et le club vainqueur sera déclaré champion, car actuellement les deux clubs comptent chacun une victoire. Comme une autre édition de Cub Wolves il y a trois ans, les champions de l'Est se sont fait battre 7-6 à la partie initiale, pour ensuite écraser les titulaires de l'Ouest par 7 à 2 de façon décisive au second match.

E. A. Gilroy conserve la présidence

Halifax, 13.— E. A. Gilroy, de Portage-La-Prairie, a été réélu par acclamation à la présidence de la C.A.H.A., hier, à la clôture de la 18e assemblée annuelle de l'Association. Les deux autres positions électorales, celles des deux vice-présidents ont aussi valu une réélection par acclamation à Cecil Duncan, d'Ottawa, et au Dr W. G. Hardy, d'Edmonton.

Par vote, Toronto a été préféré à Montréal comme site des finales pour la coupe Memorial l'an prochain. Le choix de l'emplacement des finales pour la coupe Allan a été laissé à la discrétion du président Gilroy.

Ce choix toutefois est entre Port-Arthur et Winnipeg. On a avancé que le district de la Baie-du-Tonnerre aurait la préférence si une patinoire y est construite durant l'été.

Un pugiliste qui disparaît

Los Angeles, 13.— Le sport de la boxe vient de perdre l'un de ses pugilistes les plus avantageusement connus et qui a déjà joué d'une grande popularité alors que Jim Flynn, le pompier de Pueblo, Colorado, est décédé hier à l'Hôpital Civique à l'âge de 55 ans. Le défunt a succombé à une maladie de coeur qui le minait depuis déjà plusieurs années.

En 1917, Flynn a mis Jack Dempsey hors de combat à la première ronde de leur match. Dempsey est devenu subsequment champion du monde des poids-lourds. L'année suivante cependant, Dempsey remettaît le change à Flynn.

Au cours de sa carrière de vingt-deux ans de ring, Flynn a eu à faire face à des as comme Billy Papke, Jack O'Brien, de Philadelphie, et Sam Langford. En 1912, il a perdu une décision aux mains de Jack Johnson.

Les derniers combats de Flynn ont été faits en 1923; alors âgé de 41 ans, il a perdu par K.O. aux mains de Sully Montgomery puis de Sam Langford.

Excellente semi-finale pour lundi

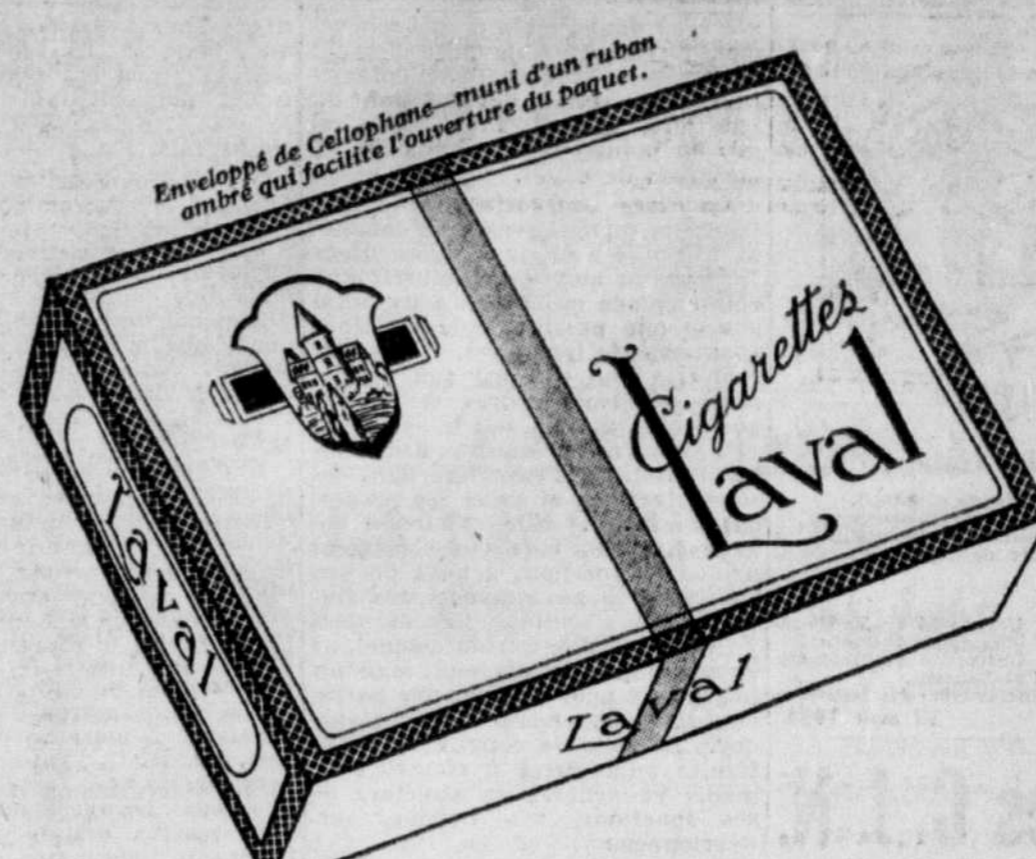
Le promoteur Riopel, qui a su mettre une rencontre de championnat pour lundi soir, au Forum, ne s'est pas contenté de cette attraction spéciale mais il a tenu à préparer un programme de tout premier ordre et aussi nous voyons une semi-finale qui pourrait figurer avec avantage comme numéro principal lorsque Gino Garibaldi, vainqueur de Sandor Szabo, sera aux prises avec Bibber McCoy, dans un combat limité à une chute ou 45 minutes.

Bibber McCoy et Gino Garibaldi, Frank Judson et Scotty Hawkins, Charlie Sraak et Don Petroff, tous des as en leur nom propre, suffiraient à faire une finale à n'importe quelle séance de la saison, dans n'importe quelle ville mais, pour son spectacle de lundi soir au Forum, Lucien Riopel les a tous mis au programme à des positions de second plan tandis que pour la finale il réservait le second épisode du drame commencé à l'Arena l'été dernier: Ed Don George, champion du monde, vs Ed Strangler Lewis, ex-champion de l'ualivers.

Assuré d'un combat de premier ordre, d'autant plus contesté que les deux rivaux ont demandé que la limite de temps habituelle soit levée et qu'ils puissent batailler jusqu'à la victoire de l'un ou de l'autre, le promoteur n'a pas voulu pour cela négliger le reste de son programme et l'ensemble qu'il a réuni constitue un menu que l'on ne trouve pas à tous les jours.

Les quilles à la Banque Provinciale

Mercredi, le 10 avril, le club de quilles de la Banque Provinciale, bureau chef, visitait celui de la Banque Provinciale, succursale d'Ahuntsic, et ce dernier remportait la victoire par trois parties.
 Résultat détaillé:
 BUREAU CHEF
 Léveillé, B. 104 149 117—370
 Monette, M. 76 103 125—304
 Dubord, M. 107 110 116—333
 Lacasse, M. 121 120 123—364
 Poirier, L. 119 82 98—299
 527 564 579—1670
 SUCCURSALE D'AHUNTSIC
 Bourque, J.G. 73 96 124—293
 Gosselin, B. 88 88
 Brisebois, C. 122 136 125—383
 Jannard, A. 116 128 118—362
 Prévoist, O. 153 150 150—453
 Roy, A. 93 139—232
 552 603 656—1811



Grande popularité acquise en trois semaines!

Avez-vous fumé la cigarette Laval, la nouvelle et sensationnelle cigarette virginienne? Lancée depuis trois semaines seulement, cette cigarette jouit déjà d'une popularité que la plupart des cigarettes prennent des mois à acquérir!
 Portant un nom illustre, offertes dans un élégant paquet dont l'enveloppe de cellophane est munie d'un ruban ambré qui en facilite l'enlèvement, les cigarettes Laval sont réellement exquises, elles sont faites de tabac

virginien soigneusement choisi à même notre stock de fines feuilles mûries en entrepôt. La longue période de maturation naturelle a pour résultat une cigarette d'une douceur incomparable et la compétence que nous apportons dans le procédé de mélange assure une combinaison parfaitement satisfaisante d'arôme et de saveur. Fumez un paquet de cigarettes Laval—nous sommes certains que vous les aimerez.



Cigarettes Laval

25 pour 25¢
 aussi en paquets plats
 10 pour 10¢

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Reclame de la Division de Québec Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Bill Tilden sera opposé à Hans Nusslein

Les fervents du sport de tennis auront l'avantage d'assister à d'intéressants matchs au Forum le 22 avril alors que le grand champion Big Bill Tilden viendra à Montréal donner une exhibition contre Hans Nusslein, ancien champion mondial.

Nusslein a déjà été l'élève du fameux Bill. L'Allemand et Tilden joueront ensuite un match de doubles contre Vines et George Lott, qui l'on considère comme le plus célèbre joueur de tennis de doubles de l'univers, a décidé de se joindre au clan Tilden l'automne dernier avec son copain Lester Stofen.

Malheureusement Stofen ne pourra participer au tournoi du 22 pour cause de maladie.

Plusieurs étoiles figureront également au programme.

CLUB PAPINEAU

Le club de tennis Papineau, dont le court est situé au Parc LaFontaine, inaugurera sa dix-huitième année d'existence, et tout tend à faire croire que la prochaine saison sera un réel succès, bon nombre de membres ayant déjà renouvelé leur demande d'admission.

Le court sera à la disposition des membres dans une vingtaine de jours et la date d'ouverture officielle a été fixée au 27 avril.

CLUB ECLECTIC

Le club de tennis Eclectic a tenu son assemblée générale hier soir au Club Confédération, rue Sherbrooke. L'élection du comité de direction pour l'année 1935 a donné les résultats suivants:
 H. E. Desrochers, président; Adrien Perrault, vice-président; Mlle Rolande Desrochers, secrétaire-trésorière; Robert Charlebois, premier directeur, et Roger Charland, second directeur.
 Le club sera du groupe junior de la province et du groupe senior chez les femmes.

Fred Lebel vs Eugène Tremblay

Fred Lebel, qui aspire au championnat mondial des poids légers, aura la chance de sa vie mercredi soir prochain alors qu'il sera opposé au champion mondial, Eugène Tremblay, qui est détenteur de la ceinture de la Police Gazette depuis près de trente ans.

Fred Lebel a triomphé de Tremblay lors d'une séance au Marché Saint-Jacques, le printemps dernier, mais comme il n'avait pas rempli les formalités nécessaires en ne se présentant pas devant la Commission Athlétique pour faire le dépôt réglementaire de \$500 et en négligeant de se présenter pour la pesée, la Commission n'a pas jugé à propos de lui accorder le titre et lorsque Tremblay s'est présenté devant nos commissaires pour expliquer que le match devait être reconnu comme une simple exhibition, le champion mondial eut gain de cause, mais depuis, le vétéran Lebel a juré de prendre sa

revanche et cette fois il remplira toutes les conditions requises pour un match de championnat et mercredi soir prochain il s'attaquera à son vieux rival, à l'Arena Montréal, dans le match principal de la séance du promoteur Lucien Riopel.

Fred Lebel a déclaré à notre représentant jeudi dernier qu'il abandonnera la lutte active s'il ne parvient pas à vaincre Tremblay, mais que si au contraire il décroche le championnat, il défendra son titre contre tout venant.

Braddock est enfin choisi

New-York, 13.— Jimmy Johnson, promoteur du Madison Square Garden, a annoncé hier soir qu'il avait définitivement choisi Jimmy Braddock, poids-lourd de Jersey City, comme adversaire de Max Baer pour un combat de championnat mondial disputé ici en juin.

LA BIÈRE QUI A DU Caractère!

Déguster lentement un verre de FRONTENAC WHITE CAP—quelle riche saveur—quel goût moelleux—quelle délicieuse force! WHITE CAP possède du caractère.

BIÈRE Frontenac White Cap



Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., au coin de l'Université de Montréal. Sous-directrice: R. St. Jean-Alphonse, C.N.D., Collège Marguerite-Bourgeoys.

Chiefs de service: Botanique: R. F. Marie-Victorin, F.R.C., Institut Botanique, Université de Montréal.

Zoologie: Dr. Georges Préfontaine, laboratoire de Zoologie, Université de Montréal. Anatomie: M. Gustave Chagnon, laboratoire de zoologie, Université de Montréal.

Exposition régionale des C. J. N.

Au collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, Montréal - Du 14 au 20 octobre

CHOSSES ET AUTRES

Samedi dernier nous donnions la liste des jurys de l'Exposition. Il serait superflu de faire ici le louange des membres de ces jurys: ils sont avantagés par leur position dans chacune des sphères qu'ils représentent.

toutes les formules devront être parvenues au secrétariat, de sorte que samedi prochain nous pourrions publier la liste des Cercles exposants.

Et la surprise annoncée samedi dernier? Nous ne ferons pas languir davantage les intéressés. On lise attentivement la lettre suivante qui nous est parvenue ces jours derniers.

Rév. Frère Adrien, C.S.C., Directeur général des C.J.N., Université de Montréal.

Devant un auditoire d'au delà de 150 directeurs et directrices de Cercles, le Directeur général a donné samedi dernier à l'Université de Montréal une causerie sur l'Exposition d'octobre prochain.

Pour le bénéfice de ceux qui n'ont pu se rendre à cette réunion, nous donnons ici les grandes lignes de cette causerie.

Présentation de "La Flore Laurentienne" du Frère Marie-Victorin, oeuvre fortement recommandée à tous les Cercles. "Cet ouvrage, dit le conférencier, est vraiment le seul qui traite en extenso et avec autorité de la flore de la Laurentine".

Commentaires généraux sur la lettre circulaire et la liste des concurrents, insistant d'une façon spéciale sur les points suivants:

1. Honnêteté — que les exhibits des concurrents soient bien le travail personnel des concurrents.

2. Initiative — laisser aux enfants la plus grande latitude dans le choix et la présentation des exhibits. Se libérer du formalisme; guider les élèves plutôt que les contraindre; favoriser leurs goûts particuliers ou leurs dispositions personnelles.

3. Économie — faire dépenser le moins d'argent possible; rien de tout, s'il y a moyen, que les enfants fabriquent eux-mêmes leur matériel de travail.

4. Dessin — insister fortement sur le dessin d'observation. Laisser de côté une fois pour toutes le copiage inutile et antipédagogique.

5. Bon goût — soin dans la présentation des exhibits. La disposition sur les panneaux et les tables devra être faite avec art, sans surcharge ni fouillis, et la qualité devra toujours l'emporter sur la quantité.

À cette réunion, plusieurs Cercles nouveaux ont été formés qui participeront aux concours de l'Exposition.

Les adhésions à l'Exposition nous arrivent en foule. Le lundi 15, nous arrivons en foule.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu de la maison Fashion-Craft instructions de vous faire parvenir cent microscopes devant être donnés en récompense pour les travaux primés des Jeunes Naturalistes, section des garçons, lors de l'Exposition qui doit être tenue au Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges.

Les directeurs de Fashion-Craft apprécient beaucoup le mouvement que vous dirigez et sont prêts à faire tout ce qui leur sera possible pour assurer le succès.

Les microscopes vous seront livrés dans les premiers jours de mai.

Avec mes meilleurs voeux de succès, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) A. SYLVESTRE, Directeur de la publicité.

Il va sans dire que l'organisation offre un grand merci aux généreux donateurs.

Il y aurait quelques commentaires à ajouter à cette lettre. L'espace alloué à cette chronique ne nous le permet pas aujourd'hui; ce sera pour la prochaine fois.

Le Secrétaire du Comité d'organisation.

La Flore Laurentienne (1) (Deux extraits de la Préface) NATURE DE L'OUVRAGE

Ce livre n'est pas la flore complète du Québec dans ses limites politiques actuelles. Encore moins est-il la flore critique définitive de notre vaste province. La flore critique et complète du Québec est une oeuvre de longue haleine, commen-

(1) La Flore Laurentienne est en vente à l'Imprimerie de La Salle, 949 rue Côté, Montréal, et sans doute aussi dans les principales librairies de la province.

cée sans doute, mais dont l'achèvement ne sera possible qu'au moment où la génération actuelle de botanistes aura terminé l'exploration du territoire, dressé l'inventaire, et mis au point un grand nombre de questions de détail.

La Flore Laurentienne ne prétend être qu'un ouvrage de commodité destiné à offrir aux Canadiens français un moyen d'acquiescence à une connaissance générale, mais aussi exacte que possible, de la flore spontanée de leur pays. L'ouvrage s'adresse tout d'abord aux professeurs des trois ordres de l'enseignement, qui, tous, ont le devoir de comprendre la nature dans ses manifestations d'ensemble, dans ses subdivisions et dans ses processus de détail.

Elle s'adresse ensuite aux élèves de l'enseignement primaire supérieur, à ceux de nos collèges et de nos convents, aux étudiants des Facultés. Ces derniers y trouveront non pas un manuel, ni un substitut du professeur, mais un instrument pour cultiver une partie essentielle du champ de la botanique.

La salle de cours et le laboratoire apprennent à connaître la plante en général, sa structure et ses fonctions, son origine, son développement et sa fin. Cet ouvrage conduira sur le vaste théâtre de la Biosphère, dans le décor de la plaine et de la montagne, du lac et de la forêt naissante et meurent, vivent et luttent, s'opposent ou s'allient, la multitude ordonnée des plantes.

La Flore Laurentienne est donc avant tout un recensement des plantes croissant sans culture dans la province de Québec. Le Livre d'Or de nos richesses végétales naturelles. Sans vouloir être oeuvre d'érudition, nous nous sommes appliqués à mettre ce traité au niveau de la Systématique moderne, en rejetant les classifications notoirement surannées, et en tenant compte des successions phylogéniques des grands groupes, indiquées par les travaux récents de la Paléobotanique et de la Morphologie comparée. Reconnaissons ensuite les répercussions immenses des travaux biologiques modernes, — particulièrement dans les domaines de la Cytologie et de la Génétique, — sur la Systématique, nous avons cherché à garder le contact avec ces diverses disciplines, n'hésitant pas, en certains cas, à appliquer, dans cet ouvrage de vulgarisation, des notions non encore communément recordées à la Systématique traditionnelle, restée pour une large part au stade linnéen et prébiologique.

ILLUSTRATION L'illustration complète d'une flore est une entreprise de grande envergure qui ne peut être menée à bien que par un exceptionnel concours de circonstances: collaboration du botaniste et de l'artiste, accumulation énorme de matériaux et de documents, effort financier. Très heureusement, ce concours a pu être réalisé pour l'élaboration de la Flore Laurentienne, dont l'illustration soignée doublera l'utilité. Un effort a été fait pour figurer, au moins partiellement, à peu près toutes les plantes du territoire; seules ont été omises quelques espèces affines d'autres espèces, et n'en différant que par des caractères difficiles à rendre par le dessin: couleur, pubescence, consistance, etc.

On a généralement cherché à mettre en évidence les caractères différentiels, plutôt qu'à répéter sans fin les formes similaires des espèces d'un même genre. Ces caractères sont généralement observables à l'oeil nu; dans certains cas, la loupe devra être employée, et plus rarement le microscope. Les dimensions apparaissant dans le texte, il n'a pas été tenu compte des proportions dans l'illustration.

Le but des figures de la Flore Laurentienne étant uniquement de faire connaître les plantes, l'illustrateur a adopté une manière volontairement sobre et s'en est tenu aux lignes essentielles. Les dessins ont généralement été exécutés d'après nature, en employant soit des croquis faits sur le terrain, soit les matériaux de l'herbier de l'Institut botanique et de l'herbier personnel de l'auteur; en certains cas on s'est aidé d'illustrations déjà publiées, et de la grande collection de photographies de l'Institut botanique.

Le port des plantes étant encore, quand tout est dit, l'un des meilleurs critères de l'espèce, il a été fait usage, dans un certain nombre de cas, du procédé des silhouettes. Certaines clefs analytiques ont été illustrées, et pour quelques grands groupes (Graminées, Crataegus, etc.), une figure préliminaire indique les caractères généraux et la terminologie spéciale. Pour faciliter les recherches, on a, aussi souvent que possible, placé le nom de l'espèce auprès de sa représentation, sans préjudice des légendes qui restent l'indication principale, et dont le texte a été rendu aussi explicite que possible. Les références aux figures suivent immédiatement les descriptions; ces références apparaissent aussi en leur lieu dans les clefs analytiques, sauf le cas où tous les genres au toutes les espèces d'une même clef sont illustrés dans une seule et même figure; la référence est alors donnée une fois pour toutes en tête de la clef.

Frère MARIE-VICTORIN, des E.C.

Boîte aux questions

O. — Pourriez-vous, s.v.p., me donner quelques renseignements sur les Algues vertes, leur classification, et le moyen de les collection-

ner? Tous les étés, je passe quelques jours sur les bords d'un lac, dans la région de Rimouski, et j'y trouve plusieurs types de ce que je crois être des Algues vertes. Plusieurs fois, j'ai essayé d'en récolter, mais toujours elles ont mal séché. Je vous remercie à l'avance.

R. — Vous demandez des renseignements sur les Algues vertes, sans nous dire cependant si ce sont les Algues marines ou les Algues d'eau douce qui vous intéressent spécialement. Mais, d'après ce que vous me dites d'un lac de la région de Rimouski, je présume qu'il s'agit de ces dernières.

Il n'existe malheureusement pas d'ouvrage en langue française, à l'heure actuelle, sur les Algues d'eau douce de notre pays (il n'en existe même pas pour la France). Nous utilisons ici, depuis 1933, un ouvrage américain très bien fait: "The fresh water Algae of the United States", par Gilbert M. Smith. Vous pouvez vous procurer cet ouvrage, qui se vend environ \$6.00, en vous adressant à notre agent new-yorkais, Mr. H. G. Fiedler, 89, Chambers Street, New-York, N.-Y.

Tous les renseignements que vous pouvez désirer sur les méthodes de l'algologie d'eau douce, sont inclus dans le manuel de Smith, de même que la description de tous les genres connus présentement en Amérique du Nord.

Je ne suis pas surpris que vos spécimens d'Algues aient mal séché, car on sèche très rarement ces plantes, étant donné qu'elles sont surtout filamenteuses et identifiées au microscope seulement (il n'en est pas nécessairement de même pour les Algues marines).

On conserve généralement les Algues d'eau douce en milieu liquide. Le milieu conservateur le plus simple est le formol commercial, qu'on peut se procurer dans n'importe quelle pharmacie. Ce formol est toujours à 40%, mais on le considère comme pur et on en fait une solution à 5%, c.à.d. qu'à une partie de formol on ajoute 19 parties d'eau.

Le monde des timbres (Tous droits réservés) Suite et fin du lexique philatélique

Nous terminons aujourd'hui la publication de notre petit lexique philatélique, commencée il y a plusieurs semaines. Nous espérons que les débutants et même les plus avancés, y ont trouvé des indications utiles.

Timbre fiscal — Celui destiné à représenter un impôt indirect, une taxe.

Timbre à la patte — Figurine imprimée à la patte de certaines enveloppes, comme, par exemple, les enveloppes "régistration" de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

Timbrologie — Mauvaise désignation; il faut dire philatélie. De même pour timbrophile dire: philatéliste.

Toughra (Turquie) — Signature du sultan, figurant sur un grand nombre de timbres de ce pays. Le nom de Toughra vient du mot turc tough, qui signifie queue de cheval; les armoiries du sultan comprennent, en effet, un étendard formé par deux toughs (étendards composés d'une pique à croissant et d'une queue de cheval), la signature reproduite sur les timbres et un croissant.

Troué — Certains timbres sont annulés au moyen d'un trou fait à l'emporte-pièce.

Traquage — Opération destinée à maquiller, à arranger un timbre défectueux, c'est une réparation en vue de tromper.

Type — Modèle de vignette.

Typographie — Timbre imprimé comme on tire les livres, les journaux. (Exemples: les timbres de France).

Ultramar — Mot espagnol signifiant: au delà des mers.

Union Postale Universelle — Groupe de tous les pays du monde, à une ou deux exceptions près. Son bureau central est à Berne.

Usé — Synonyme d'oblitéré; timbre ayant affranchi un objet postal.

Usée — S'emploie lorsqu'il s'agit de la gravure d'un timbre et que l'image est floue.

Vergé — Papier spécial strié dans sa masse de lignes légères et parallèles; on dit vergé es en parlant de ces lignes.

Vignette — Nom que porte le timbre-poste dans le langage administratif.

Phil. ATHELY

Bourse des échangistes

Nous publions tous les samedis une liste d'échangistes à laquelle tous nos lecteurs sont invités à s'inscrire. Il suffit, avec le coupon ci-dessous, de donner ses nom, prénoms, âge si l'on veut, son adresse et dire le genre de timbres offerts et ceux qu'on recherche, par exemple — Échange Canada, pour France, etc.

Des demandes d'échanges sous des initiales ne sont pas acceptées — il faut des noms.

Il est entendu que cette publication est faite sans responsabilité de notre part. Nous présumons de la probité de tous; il suffira d'une seule plainte motivée pour que le nom du délinquant soit placé sur la "liste noire".

— Arthur Bélanger, 4283, rue Fabre, Montréal. — Canada, avion, général.

— Camille Bouchard, C.P. 33, au collège, Sainte-Anne de la Pocatière, Qué. — Canada pour général de 1934-35.

— Paulin de Courval, boîte 97, Victoriaville, Qué. — Général.

— Garneau de Villers, Lotbinière, Qué. — Général.

— Adrien Fortier, 483, ave. Wallace, Montréal. — Général.

— Roland Gravel, 18 ans, Pont Etchemin, Lévis, Qué. — Général pour Can., Terre-Neuve, E.-U.

— Edmond Laberge, 4675 Ave. Hôtel-de-Ville, Montréal. — Général.

— Mlle M.-Georgette Lalonde, 213, de Villeneuve, Saint-Jérôme, Qué. — Général.

— Maurice Labrie, 393, Saint-Philippe, Montréal. — Canada pour général.

— Mlle Françoise Lemieux, 430, 430, Terrasse Ahuntsic, Montréal.

— C.-H. Mercier, 58, 9me Rue, Québec. — Général.

— Laurent Morissette, B. P. 353, Ste-Agathe des Monts, Qué. — Général.

— Joachim Provencher, 14 ans, La Ferme, Abitibi, Qué. — Canada, Allemagne pour Belgique, Ethiopie.

— Léo-Paul Quirion, Boîte 425, Gravelbourg, Sask. — Général.

— Mlle Claire Roger, Plessisville, Qué. — Général.

— Paul Roy, 16 ans, 688, Terrasse Iberville, Montréal. — Général.

— Yves Richard, 13 ans, 10, Crémazie, Québec. — Allemagne, Angleterre, E.-U., France pour Amériques Centrale et Sud, et Grèce.

— Réginald Robert, 6437 Laurendeau, Montréal. — Général.

— C. Gaston Ste-Marie, 1018, est, rue Laurier, Montréal. — Général.

Coupon à détacher et à adresser à Phil. Athely, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

BOURSE DES ÉCHANGISTES Nul après le 24 avril.

DUPUIS présente pour la première fois au Canada un moteur portatif à un prix au-dessous de 100.00... il s'agit du nouveau moteur EVINRUDE le plus léger au monde.

la fatigue de ramer est éliminée quand vous avez un de ces légers moteurs, se transportant aussi bien qu'un coffre d'agrès de pêche... le nouveau MOTEUR PORTATIF "SPORTSMAN" Evinrude PESANTEUR 24 LBS \$79.50

Au Séminaire de Joliette Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, suzsi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones Harbour 1241.

CHARBON \$5.00 et plus. 5,000 cordes d'érabie, 8.00 à 10.00 WILSON FRERES Jos. CHARLEBOIS, prop. AMherst 7153.

CANADA Timbres du jubilé de George V Livraison après leur apparition le ou venr le 6 mai 1935. ENVELOPPES DU JOUR D'EMISSION Oblitérées d'Ottawa et expédiées directement à votre adresse. Commandes reçues jusqu'au 25 avril.

EN SERIE — TIMBRES CHOISIS 65 — Emission complète, 1c à 13c inclus — un de chacun... 50 125 — Complet par paires se tenant — les 12 timbres... 1.00 245 — Complet en bloc de 4, — les 24 timbres... 2.00

En vente chez l'abbé P. Gravel THETFORD-LES-MINES: 1) Ouvrages de l'abbé Apollinaire GINGRAS: Poèmes, Sermons... 50 sous 2) Ouvrages de l'abbé GRAVEL: Poésies, Mélanges sociaux... 10 sous

Philatélistes 10 timbres de RUSSIE Une valeur extraordinaire que cette offre... La série complète d'aviation. Prix très avantageux chez DUPUIS, 1.35

PAYEZ PAR CHEQUES Il y a plusieurs avantages à payer par chèques: 1. Un vérificateur constant vous est fourni; 2. L'ennui d'apporter de grosses sommes avec vous et de vous exposer aux dangers du vol ou de la perte est évité; 3. Le paiement par chèques vous procure un reçu légal pour chaque paiement effectué; 4. Un frein est mis à vos dépenses, si vous payez par chèques, frein que vous n'auriez pas si vous portiez trop d'argent liquide en poche; 5. Le livre de banque vous indique constamment ce que vous avez dépensé et quel montant il vous reste à disposer.

CHAPELETS L'article religieux par excellence pour commémorer le "plus beau jour de la vie". Venez voir notre choix exceptionnel. La Banque Provinciale du Canada

LA PREMIERE COMMUNION est pour l'enfant l'occasion par excellence de recevoir des articles de piété. DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée ORNEMENTS D'EGLISE ARTICLES RELIGIEUX 70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

MISSELS C'est une vieille et belle coutume d'offrir aux premiers communants un missel de luxe. Nous avons un des plus beaux assortiments de missels qui se puissent trouver